

opera mundi europe

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

DANS CE NUMERO

- LETTRE DE BRUXELLES (P. 1-4)

Et s'il n'y avait plus jamais d'occasion ...

- LES COMMUNAUTÉS AU TRAVAIL (P. 5-9)

Bilan de l'année communautaire 1970-71

II - Difficultés monétaires

- EUROFLASH (P. 10-47)

Sommaire Analytique, P. 10

Index Alfabétique, P. 44

LT
~~CV~~
~~EE~~
~~IL~~
EK
~~BS~~
MO

LIBRARY

N° 626 - 7 Septembre 1971

0 Av. Raymond-Poincaré

PARIS 16^e

OPERA MUNDI - EUROPE

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ECONOMIE EUROPEENNE

DIRECTION GÉNÉRALE ET RÉDACTION

100, Avenue Raymond Poincaré - PARIS 16^e

MUNDI-PARIS

Tél. : 704.53.20

Télex : 27 989

CCP PARIS 3235-50

DIRECTEUR	Paul WINKLER
Directeur Adjoint	Charles RONSAC
RÉDACTEUR EN CHEF	André GIRAUD
Service Informations	} Guy de SAINT CHAMAS Alain-Yves BUAT
Service Études et Documentation	
Institutions Européennes	Jean LAURE

SUISSE

54, rue Vermont
GENÈVE - Tél. 33 7693

BENELUX

12, rue du Cyprès
BRUXELLES - Tél. : 18-01-93

ITALIE

Piazza S. Maria Beltrade, 2
20123 MILANO - Tél. 872.485 - 872.492

ABONNEMENTS	Un an	6 mois
Série hebdomadaire.....	FF. 1.200	FF. 700
Série semestrielle.....	FF. 400	

(La revue n'est pas vendue au Numéro)

LETTRE DE BRUXELLES

Bruxelles. - C'est en ce début de semaine que les institutions de Bruxelles ont officiellement repris leurs activités après la période des vacances. Voilà une rentrée que l'on devrait qualifier, encore une fois, de décisive, si l'épithète ne s'était quelque peu usée au fil des années. La rentrée de 1970 avait été décisive pour la Communauté à cause de la candidature anglaise. La rentrée de 1971 l'est aussi - et plus encore si possible - car, à travers la crise monétaire dont les premières vagues avaient atteint l'Europe au mois de mai et qui s'est transformée en tempête au mois d'août, l'existence même d'une Communauté digne de ce nom est en train de se jouer. Ainsi rien n'est jamais définitivement acquis; tout, toujours, est à reconstruire. Il y a presque là de quoi lasser les meilleures volontés. Cette fatigue, cette espèce d'écoeurement devant les mêmes éternels problèmes, cette lassitude des uns vis-à-vis des autres, ce tassement d'une énergie à laquelle il a fallu trop souvent déjà faire appel, c'est peut-être le plus grave. L'Europe désunie, ballotée par d'interminables querelles intestines et souvent puériles : quel atout pour tous ceux qui, pour des raisons diverses, ont toujours été ou sont devenus méfiants à l'égard de la Communauté.

On sait depuis longtemps que les Européens, pour des raisons historiques, politiques et, de toute façon, fondamentales, ont le plus grand mal à s'entendre pour dialoguer avec les Etats-Unis, si possible d'égal à égal. La chose n'est pas nouvelle. Mais on pouvait raisonnablement espérer, le 15 août, devant la brutalité avec laquelle le Président Nixon a fait connaître la nouvelle politique économique adoptée à Washington, que les Six - les Sept avec le Royaume-Uni - allaient cette fois relever le défi. Les très dures conséquences à attendre du train des mesures américaines était, paradoxalement, la chance de l'Europe. Hélas ! les Six sont venus à Bruxelles le 19 août en ayant trop conscience qu'ils avaient fort peu de chances de s'entendre - et Paris n'a rien fait, au contraire, pour cacher sa conviction à cet égard. Ils ne pouvaient dès lors que repartir en établissant un constat d'échec. Rendez-vous a été pris pour le 13 septembre. S'est-on imaginé qu'un mois de réflexions supplémentaires permettrait d'aboutir à une solution ? Déjà il faut déchanter. Chacun s'est borné à réfléchir de son côté et n'a pu, dans ces conditions, que s'enfoncer dans ses a-priori. Ainsi la divergence s'est-elle accusée entre la France et ses cinq partenaires. Le 13 septembre, on assistera donc encore une fois à un affrontement, au lieu de voir se dégager les lignes directrices d'un accord.

Pour bien comprendre cette divergence, il faut simplifier la situation. Que le dollar soit dévalué ou non, que le prix de l'or soit renchéri ou ne le soit pas, que la taxe de 10 % sur les importations américaines soit maintenue ou soit supprimée, ce que Washington réclame, en tout état de cause, aux Européens (notamment les Allemands) - et aux Japonais - c'est la réévaluation de leurs monnaies. Il semble que

Tokyo soit maintenant résigné à réévaluer de 10 % environ. De son côté, Bonn est prêt à envisager un taux de réévaluation de l'ordre de 8 %, mais n'entend pas être seul à procéder à ce mouvement de hausse et veut voir les pays du Benelux et la France l'accompagner, bien qu'avec des taux de réévaluation sensiblement moins élevés : 5% pour le florin, 3-4 % pour le franc belge et le franc français. La lire resterait en dehors de l'opération en raison de la situation économique de l'Italie.

Bien que Paris ait, à plusieurs reprises, exprimé sa volonté de maintenir la parité du franc, si le problème ne se posait qu'en ces termes, peut-être pourrait-il être résolu malgré le caractère passablement illogique de la manière dont il est présentement posé car, fondamentalement, est-il normal que les pays économiquement moins puissants paient pour les plus puissants de manière à renforcer le système ? Quoiqu'il en soit, dans la pratique, la France - seule face à ses cinq partenaires - devrait accepter de voir la valeur du franc monter de 3 % environ. Une telle opération pourrait s'effectuer grâce à un compromis aux termes duquel serait établi un double système qui éviterait, pour un temps, une réévaluation officielle. Ce compromis consisterait à élargir les marges de fluctuation des monnaies des Six vis-à-vis du dollar (thèse à laquelle, de toute façon, la plupart des pays se sont ralliés) tandis qu'à l'intérieur de la Communauté, tout en maintenant les marges de fluctuation actuelles, voire en les resserrant, on fixerait des taux-pivots pour chacune des monnaies des Six : ces "taux pivots" correspondraient en fait à des limites supérieures, et officieuses, de réévaluation. C'est d'ailleurs la solution que les pays du Benelux avaient proposée au mois d'août et que, depuis, ils ont décidé d'appliquer pour leur propre compte.

L'idée, en soit, peut paraître séduisante, surtout si elle permet de constituer un "front européen". Mais pour être "européenne", toute solution n'est pas forcément bonne, répond-on à Paris, où l'on estime qu'il conviendrait au moins de séparer le mécanisme en deux parties. Globalement d'abord, c'est-à-dire à l'intérieur du système monétaire international, la solution beneluxienne peut facilement conduire à un système de parités glissantes ou rampantes si rien n'est fait en même temps pour modifier fondamentalement les règles monétaires internationales. Qui pourrait affirmer en effet que l'opération actuelle ne devrait pas être répétée dans deux ou trois ans, au cas où les Etats-Unis ne résorberaient pas le déficit de leur balance des paiements tandis que le dollar aurait été maintenu, en fait, comme le seul élément de référence international. C'est la raison pour laquelle, dès le 19 août, le Ministre français des Finances, Valéry Giscard d'Estaing, avait souligné devant le Conseil des Six que le problème primordial - avant de savoir comment on allait réouvrir les marchés des changes - était de définir une attitude européenne quant à l'avenir du système monétaire international.

Mais les inconvénients de la solution beneluxienne, reprise et assouplie encore par les Italiens, et que les Allemands trouvent acceptable, ne manquent pas non plus sur le plan "intérieur" de la Communauté. A l'analyse, il apparaît que, techniquement.

et pratiquement, le mécanisme des "taux-pivots" peut très bien ne pas tenir sous les coups de la spéculation ... à moins d'en supprimer la limite supérieure de fluctuation. On en arriverait alors - paradoxe - à instaurer des parités rampantes au sein même de la Communauté. De plus, maintenir entre les monnaies des Six les marges de fluctuation actuelle, surtout dans le système des "taux-pivots" conduirait nécessairement à des interventions concertées des Banques centrales européennes. Voilà, disent les défenseurs de cette thèse, qui renforce la coopération monétaire européenne. C'est un fait.

Mais il y a l'envers de la médaille. En quelles monnaies seraient libellées ces interventions ? En monnaie de la Communauté ? Cela reviendrait, immanquablement, à faire de la monnaie européenne la plus forte - le mark - la monnaie^d d'intervention (et de réserve) de la Communauté, et donc de créer en Europe une "zone mark". L'analogie entre un système monétaire international tournant autour du dollar et un système monétaire européen (le prolongeant et le "régionalisant") tournant autour du mark est d'ailleurs évidente. Personne ne le conteste. Comment éviter alors ce rôle privilégié - qui comporterait les mêmes dangers, et produirait sans doute les mêmes effets, que le rôle privilégié du dollar dans le monde - du mark en Europe ? Le plus simple n'est-il pas d'intervenir sur les marchés européens en dollars (ou, aussi, en dollars) . L'idée a été lancée par l'Italie. Elle ne manque pas de sel. Face aux Etats-Unis, les Européens ne trouveraient rien de mieux que de renforcer le rôle du dollar, voire d'en faire en réalité la "monnaie européenne".

Or Paris n'entend ni être englobé dans une zone mark, ni renforcer le rôle du dollar. On n'y veut pas d'une solution dont on pense que l'étiquette "européenne" ne suffit pas à effacer le caractère de marché de dupes. En vérité, chacun se rend bien compte que les solutions qui ont été proposées jusqu'à présent ne sont pas parfaites. Une conclusion, au moins, s'impose. Les problèmes soulevés sont trop complexes, trop profonds, pour être traités en un laps de temps trop bref. Il faut encore poursuivre la réflexion, explorer tous les aspects des voies qui ont été ouvertes, chercher d'autres solutions. Mais il incombe alors à la France de faire à son tour des propositions concrètes, sans se contenter de se cramponner à une position purement négative.

L'affaire est-elle susceptible de se dénouer au cours d'un sommet ? Cette forme de réunion n'est pas le remède miracle. Elle n'a, de toute façon, de chance de succès que lorsque, seuls, restent à résoudre des problèmes politiques essentiels, mais simples, car débarrassés de leur gangue technique. Les Six n'en sont pas là. Y parviendront-ils ? Il reste à le souhaiter, en dépit des énormes "différences objectives" qui les séparent encore. Les économies des Etats membres se sont certes beaucoup rapprochées les unes des autres, du point de vue des résultats et des réactions. Mais il est clair que les structures économiques sont encore loin d'être semblables.

Comment, par exemple, des pays ayant des réserves constituées les uns pour 70% de dollars et les autres pour 70% d'or pourraient-ils avoir la même réaction en présence des décisions prises à Washington ? D'autre part, l'intensité différente des courants d'échanges avec les Etats-Unis - du simple ou double selon les pays membres - n'est-elle pas également une raison des divergences de points de vue. En outre, il n'est pas possible de ne pas tenir compte de la structure socio-politique des Etats-membres. Un électeur français sur 5 vote pour le parti communiste, ce qui pose des problèmes que la République Fédérale ignore. Le gouvernement français peut-il aujourd'hui se permettre d'envisager un tassement des exportations, de l'activité économique et de l'emploi ? La situation est-elle la même pour l'Allemagne Fédérale ? Cela sans même parler des problèmes politiques internationaux, qui sont d'ailleurs étroitement liés aux précédents - le parapluie nucléaire américain pour l'Allemagne, la VIe flotte américaine pour l'Italie : chacun sait bien qu'ils correspondent à quelque chose de fondamental.

Tous les éléments d'un examen de conscience sont aujourd'hui réunis. Il fallait bien qu'un jour ou l'autre les Six soient confrontés sans fard à leur avenir. Il n'est plus possible - et il n'est plus souhaitable - que les véritables difficultés soient escamotées. La crise actuelle donne l'occasion aux Européens de décider si, honnêtement, ils ont envie de "faire l'Europe", et d'en poser les conditions. Régler toute l'affaire par des "parités rampantes" constituerait un tour de passe-passe et serait un moyen, encore une fois, de reculer l'échéance. Mais le jour pourrait bien venir, où il n'y aurait plus du tout plus jamais - d'échéance européenne". La chose est suffisamment importante pour qu'on y réfléchisse le temps qu'il faudra, sérieusement.

LES COMMUNAUTÉS AU TRAVAIL

BILAN DE L'ANNEE COMMUNAUTAIRE 1970-71

II - DIFFICULTES MONETAIRES

Le climat européen venait à peine de se mettre au beau, début mai, avec l'annonce de la rencontre Heath-Pompidou et le premier "accord" réalisé sur le sucre du Commonwealth, qu'éclatait une crise monétaire. Les dollars affluaient massivement en République Fédérale, et, très vite, le Benelux était atteint à son tour : la spéculation jouait la réévaluation immédiate du mark et du florin. Dans cette crise qui a ébranlé les fondations de la Communauté, les Européens ont certes des torts, notamment les Allemands qui ont laissé leurs banques et leurs entreprises utiliser avec excès l'euromarché. Mais l'origine du mal est ailleurs : dans la dégradation constante de la balance des paiements américaine qui a d'une part créé la masse spéculative, et d'autre part fourni à la spéculation des cibles de choix. En effet comme, à tort ou à raison, on tient pour acquis que le dollar ne sera pas dévalué, il restait aux spéculateurs à jouer la réévaluation d'autres monnaies, le Yen japonais, les monnaies européennes avec, en première ligne, le mark, le franc suisse et le florin. Le mouvement a dépassé en ampleur tout ce qu'on pouvait redouter, alors pourtant que, du point de vue économique, une modification de la parité du mark notamment ne semblait nullement s'imposer.

Début mai, s'ils avaient réagi en commun et sans faiblesse, en prenant tous les moyens possibles pour maintenir la parité de leurs monnaies, les Six auraient sans doute réussi à bloquer la spéculation. Mais le Ministre allemand de l'Economie, Karl Schiller, pour des raisons tant de doctrine que de politique interne, avait fait un autre choix avant de se rendre à Bruxelles le 9 mai; celui de faire flotter toutes les monnaies européennes ensemble ou, si c'était impossible, de faire flotter le mark tout seul. Il lui fallait cependant une "bénédiction" communautaire, et c'est pourquoi Walter Schell, habile diplomate, accompagna le trop rigoureux Schiller au Conseil. Les Six ont sans doute eu tort, ce jour là, d'autoriser la flottaison du mark et, à plus forte raison, de ne pas lui fixer de limite (ce qui était possible sans en informer les spéculateurs). Avec le recul du temps, certains se sont aperçus qu'ils auraient sans doute mieux fait de ne pas céder, car le mark flottant est devenu une véritable bombe à retardement placée sous la construction communautaire.

A contre coeur donc, les partenaires de Bonn acceptèrent la flottaison de la devise allemande; le florin suivit. C'était mettre le doigt dans l'engrenage, La résolution adoptée le 9 mai et autorisant cette opération fut rédigée en termes trop vagues. "Le mark flottera quelques semaines au plus", affirmait le Ministre français Giscard d'Estaing après les travaux. On sait ce qu'il en est advenu. Le Conseil devait bien adopter, pour le 1er juillet, une série de mesures anti-spéculatives qui, dans l'esprit de beaucoup, devaient permettre au mark de retrouver une parité fixe. Mais aucune décision n'a été prise dans ce domaine. Il ne restait plus qu'à tirer, sur le plan agricole, les conséquences de la "flottaison" de deux monnaies européennes, c'est-à-dire scinder de nouveau l'Europe verte en réintroduisant aux frontières intérieures des systèmes de compensation.

Tout le reste devait découler de ce manque de rigueur du 9 mai. Bonn entreprenait d'utiliser le mark flottant comme moyen de lutte anti-inflationniste et de dissuasion vis à vis des revendications syndicales. L'Union économique et monétaire, dont la première grande étape devait être franchie le 15 juin, était mise entre parenthèse. Quant à l'Europe verte, le plus grave n'est pas encore apparu, car, au train où vont les choses, il semble évident que le système de la politique agricole commune, fondé sur le jeu des prix uniques, finira par s'écrouler.

Aujourd'hui, après l'annonce par le Président Nixon, le 15 août, de la nouvelle politique économique américaine, le regret devient encore plus cuisant que l'effort de renforcement de la CEE ait ainsi été partiellement annihilé. Le 9 mai, il aurait fallu ne pas céder. Il existait d'autres solutions, et des solutions qui auraient même pu servir l'intégration européenne. La crise monétaire aurait pu être "exploitée" au bénéfice de la construction communautaire ... si on avait voulu.

Ce faux pas est d'autant plus fâcheux que, dans d'autres secteurs, la Communauté a été beaucoup plus heureuse. Ainsi les Six ont-ils poursuivi, difficilement il est vrai, la mise au point de la nouvelle version du Fonds social destinée à rendre cette institution mieux apte à répondre aux nouveaux besoins d'une Communauté sur la voie de l'Union économique. Ainsi ont-ils également tenté de sauver ce qui pouvait encore l'être du Centre Commun de Recherche de l'Euratom. Ainsi les négociations ou les discussions avec les pays tiers se sont-elles poursuivies de façon satisfaisante.

En ce qui concerne les pays en voie de développement, il y a eu, d'abord, le renouvellement de la Convention de Yaoundé avec les pays africains et malgache associés. C'est là un point capital, car l'Europe a une responsabilité particulière vis à vis de l'Afrique, comme d'ailleurs vis à vis des pays méditerranéens. Il y a eu ensuite la mise en place, le 1er juillet, du système des préférences généralisées en faveur des produits finis et semi-finis des pays en voie de développement. Dans le monde industrialisé, la Communauté a été la première à accomplir un tel geste. Même si les résultats de ce système ne sont pas aussi positifs qu'on avait pu l'imaginer il y a deux ans, la Communauté a eu le mérite et le courage de prendre ses responsabilités et, également, de faire au tiers monde des concessions qui, sans doute, sont plus "sérieuses" que celles d'autres pays "riches". Enfin, les Six ont ouvert un nouveau dossier avec la réunion au mois de juin des Ministres de la Justice; ils au-

raient pu faire de même avec l'Education Nationale, mais des difficultés de calendrier ont amené le report de la réunion à l'automne.

L'année écoulée a surtout marqué, sur le plan interne, la relance de la coopération politique après l'adoption du fameux "rapport Davignon". Deux réunions des Ministres des Affaires Etrangères se sont tenues, en République Fédérale et en France. Les Directeurs politiques des ministères des Affaires Etrangères ont poursuivi un travail discret, mais sérieux, qui a permis notamment l'adoption d'un texte commun aux Six sur le problème du Moyen Orient. Ce texte est peut-être imprécis, il dissimule sans doute des divergences, mais il est un premier pas. Il démontre en tout cas que l'objectif de l'Union politique n'est pas totalement utopique, à condition d'avancer de façon pragmatique, de ne pas poser de problèmes de doctrine ou d'institution, de chercher avant tout à être concret.

Dans la colonne négative du bilan, il convient de mentionner l'évolution inflationniste des économies des Six, qui est évidemment à mettre en étroite relation avec les difficultés de l'Europe monétaire. La production industrielle, après une légère baisse du deuxième trimestre 1970 et une stagnation du troisième, a augmenté (indice désaisonnalisé) de 2,5 % au quatrième trimestre et de plus de 3% au premier trimestre de 1971. Cette accélération s'explique en partie par des conditions climatiques exceptionnellement favorables. Dans l'ensemble, l'accélération du rythme d'expansion n'a pas, jusqu'à présent, accentué les tensions sur le marché de l'emploi. Mais la hausse rapide des prix et des coûts continue à susciter de très graves préoccupations. Une stabilisation rapide n'est, aux dires des experts, pas envisageable, ce qui signifie que les objectifs du programme de politique économique à moyen terme de la CEE, adopté au début de l'année, ne pourront être atteints et devront être corrigés.

D'avril 1970 à avril 1971 (dernières statistiques globales disponibles), les indices des prix à la consommation ont connu les hausses suivantes dans les différents pays de la CEE : Pays-Bas 7,5 %, France 5,1%, Allemagne 4,8%, Italie 4,7%, Luxembourg 4,6% et Belgique 3,7%. (Ces chiffres n'ont cependant qu'une valeur indicative, car les indices nationaux ne sont pas tous composés de la même façon - et, d'une manière générale, ils tendent tous à minimiser la hausse réelle). Divers facteurs ont contribué à cette évolution des prix, mais la hausse a cependant pris de plus en plus la forme d'une inflation des coûts. Face à un progrès ralenti de la productivité, l'augmentation des coûts salariaux s'est poursuivie, durant le premier trimestre 1970, à un rythme comparable à celui de la fin de l'année 1970, c'est-à-dire 12 % sur une base annuelle. Les perspectives d'expansion étant demeurées favorables, l'impression prévaut que l'activité et l'emploi se maintiendront à un niveau élevé, ce qui alimente les revendications salariales et permet aux entreprises de répercuter ces hausses de coût sur leurs prix sans craindre de perdre leurs capacités concurrentielles. Augmentations de revenus et de prix se sont donc alimentées l'une l'autre et continuent à le faire.

Que sera l'année 1971-72 sur le plan européen ? Elle sera d'abord dominée par les problèmes monétaires : retour à une parité fixe des monnaies flottantes, rétrécissement des marges de fluctuation, Fonds de coopération monétaire, réorganisation du Plan d'Union économique et monétaire en fonction de l'élargissement de la Communauté. L'inclusion de l'économie britannique, notamment, ne peut aller sans soulever certains problèmes; ceux-ci ont été passés sous silence pendant la négociation, mais il faudra bien s'en préoccuper. D'autre part dès la rentrée, les Ministres de l'Agriculture devront se préoccuper du sort de l'Europe verte (prix et structures au sens général). Monnaie, agriculture : c'est la vie même de la Communauté qui est en question.

Les Six vont également avoir à reprendre le dossier de l'élargissement. Parmi les problèmes importants qui restent à régler, le plus délicat est celui des produits de la pêche. Dans son principe, l'aménagement du Règlement existant est acquis depuis le 23 juin, mais il reste à surmonter certaines difficultés entre les Six et aussi entre les pays candidats, chacun d'entre eux voulant bénéficier du régime le plus favorable, celui qui doit être accordé à la Norvège. Mais il existe aussi une multitude de détails, de problèmes mineurs dont les moins encombrants ne sont pas ceux qui ont trait à l'adaptation ou à la traduction des multiples textes et règlements de la Communauté. Travail obscur et gigantesque qui, à chaque coin de ligne, à chaque virgule, réserve des surprises. L'objectif est d'en terminer fin 1971 ou, en tout cas, de ne pas trop déborder sur 1972 pour permettre les ratifications parlementaires avant la fin 1972.

Au surplus, si le cas de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande ne présentent plus de problèmes majeurs, il n'en est pas de même pour la Norvège, dont rien ne permet de penser avec certitude actuellement qu'elle adhèrera finalement au Marché Commun. Chacun reconnaît les difficultés spécifiques d'Oslo, mais il est évident qu'il n'est pas possible de faire de l'agriculture norvégienne une exception complète et permanente. Les négociateurs devront faire preuve d'esprit inventif, et les autres pays candidats ne pas chercher à tirer profit des régimes particuliers que les Six pourraient être amenés à consentir à la Norvège.

Mais l'adhésion des "Quatre" n'est pas tout. La structure et l'avenir de la Communauté élargie dépendant pour une part du sort qui sera réservé aux autres pays européens qui, non candidats à l'adhésion, veulent malgré tout établir avec les "Dix" des relations privilégiées souvent très étendues : Suède, Suisse, Autriche, Finlande, Islande, Portugal. Leur cas est venu en discussion pour la première fois devant le Conseil des Six à la fin juillet. Il sera manifestement impossible de satisfaire, sous peine de bloquer complètement la Communauté, toutes les demandes, très diverses, de ces pays. Les négociations, qui ne doivent pas s'éterniser puisque en principe le régime que la CEE leur accordera entrera en vigueur en même temps que l'adhésion, auront deux objectifs : s'approcher autant que faire se peut de la libre circulation complète des marchandises (avec cet énorme point d'interrogation qu'est l'agriculture), sans pour autant mettre en place des mécanismes institutionnels qui paralyseraient les activités communautaires. Chacun est maintenant acquis à l'idée d'éviter le "tout ou rien"; mais il faut bien reconnaître cependant que puisque ces pays ne veulent

pas l'adhésion (ou ne peuvent y postuler), il ne peut être question de leur en donner tous les avantages. Reste à savoir si une libre circulation industrielle sans harmonisation - ce qui nécessiterait des institutions communes - est possible, ou bien si une énorme liste d'exceptions de la part de la CEE lui enlèvera une partie de sa signification. Reste à savoir aussi si la libre circulation industrielle est politiquement possible sans contreparties sérieuses dans le secteur agricole. Reste enfin à savoir si même une zone de libre échange peut fonctionner sans institutions. Le problème est extraordinairement complexe. Mais d'une solution réaliste et raisonnable dépend peut-être en partie le maintien d'un "esprit communautaire".

Mais les Six ne devront cependant pas oublier les multiples dossiers relatifs au renforcement de la CEE, dont les négociations d'adhésion n'ont pas permis cette année l'avancement sérieux : politique industrielle, politique régionale, politique de l'énergie, politique des transports notamment. La Commission a déposé sur la table du Conseil des projets relativement peu ambitieux qui devraient pouvoir aboutir. Encore importera-t-il que la "consultation" des futurs membres de la CEE, prévue le 23 juin, ne soit pas trop lourde, et que la Grande-Bretagne ne cherche pas à geler la situation jusqu'à son entrée, en étant consciente du fait qu'il n'est ni dans l'intérêt ni dans la volonté des Six de "mettre de nouveaux obstacles" sur sa route. Le temps des procès d'intention est terminé. Les "quasi membres" doivent évidemment faire en sorte d'influencer selon leurs intérêts les discussions des Six, mais ils ne doivent pas paralyser l'action européenne. Or, depuis quelque temps, l'administration britannique fait preuve d'une fâcheuse tendance au ralentissement des travaux des Six, en demandant le report de telle ou telle décision ... La dernière en date concerne, par exemple, la normalisation des fabrications de chocolat. Ce n'est pas très sérieux. Il sera donc important que, dès la rentrée, les Six et les candidats trouvent un modus vivendi raisonnable.

L'année 1971-72 sera malgré tout une année de transition; mais si elle devait aboutir ne serait-ce qu'à une relance, sur des bases assainies, de l'Union économique et monétaire qui est le fondement de tout, ce serait déjà un grand succès. Peut-être les Six devront-ils arrêter là leurs ambitions, en terminant par ailleurs l'opération d'élargissement. Plus l'histoire européenne se déroule, plus on apprend à faire preuve de modestie dans le pronostic.

EUROFLASH

- P. 14 - AMEUBLEMENT - Italie : Simplification des intérêts de KNOLL INTERNATIONAL.
- P. 14 - ASSURANCES - Allemagne : FM INSURANCE ouvre une succursale à Hambourg. Association OLK/DBV dans PARTNER LEBENSVERSICHERUNG - Autriche : AMERICAN INTERNATIONAL UNDERWRITERS s'installe à Vienne. Belgique : CREDIT INSURANCE ASSOCIATION (EUROPE) est à capital britannique - Italie : Dissolution d'HENRIJEAN ITALIA ; Association MAECI/ALPI-ASSICURAZIONI dans SIALP et SOFIMA.
- P. 15 - AUTOMOBILE - Allemagne : LONRHO prend le contrôle de WANKEL - Espagne : Regroupement des filiales de DAIMLER BENZ et de VOLKSWAGENWERK - Italie : FIAT négocie la prise du contrôle d'ABARTH & C° .
- P. 16 - BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS - France : PARISIENNE RAVEAU CARTIER devient actionnaire de GRANDS TRAVAUX DE L'EST - Italie : ENTREPOSE s'installe à Milan - Pays-Bas : ZEEBREGTS'AANNEMINGSBEDRIJF passe sous le contrôle de WILMA AANEMINGS.
- P. 17 - CAOUTCHOUC - Autriche : Création de MICHELIN REIFENVERKAUFS - France : Dissolution de PLANTATIONS INDONESIENNES & PARTICIPATIONS.
- P. 18 - CHIMIE - Allemagne : UNILEVER renforce SUNLICHT INDUSTRIE BEDARF . HENKEL absorbe E. MATTHES & WEBER - Autriche : VELODUR CHEMICAL est à capital allemand - France : Simplification des intérêts d'ICI.
- P. 19 - CONSEIL & ORGANISATION - Belgique : CANNY BOWEN HOWARD PECK & ASSOCIATES, HEIDRICK & STRUGGLES INTERNATIONAL et INTERTRADE SCIENTIFIC s'installent à Bruxelles.
- P. 19 - CONSTRUCTION ELECTRIQUE - Allemagne : CTC A/B développe API MASCHINEN - Autriche : Nouvelle rationalisation chez SIEMENS ; Projets industriels de PHILIPS - Belgique : CABLEVISION BELGIUM est à capital américain - France : Concentration au profit de LA FRANCO-BELGE D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE - Grande-Bretagne : I. A. Z. INTERNATIONAL (U.K.) est filiale de ZANUSSI ; TELEMCCANICA ELETTRICA OFFICINE MECCANICHE RIUNITE rend opérationnelle sa filiale CEMA (U.K.) - Italie : EQUIPAGGIAMENTI MECCANICI & ELETTRONICI appartient à I.T.T. ; THORN ELECTRICAL INDUSTRIES ferme GOODMAN'S INDUSTRIES (ITALY) ; Dissolution de THOMSON ITALIANA - Belgique : ZANUSSI réorganise sa filiale de Watermael-Boitsfort.

- P. 22 - CONSTRUCTION MECANIQUE - Allemagne : Association germano-suisse dans SULZER-KSB KERNKRAFTWERKSPUMPEN; FLAMINAIRE MARCEL QUERCIA s'installe à Francfort ; SLICK développe MIKROPUL ; KEX INDUSTRIAL SERVICES développe RVG REINIGUNG VERLEIH; Resserrement des accords B. & S. MASSEY & SONS/J. BANNING; Les accords CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE/KLÖCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ - Belgique : USINES NOVA est à capital suisse ; CHALLENGE COOK BROS. ouvre une succursale à Bruxelles. Espagne : COMEC élargit ses intérêts dans sa filiale de Madrid - HOLSTEIN & KAPPERT prend le contrôle absolu de sa filiale de Tarragone - France : EATON s'installe à Ungersheim/Ht Rhin ; MACPI FRANCE est à capital italien ; Les accords AEROCEANIC/RENAULT - Grande-Bretagne : Projets industriels de BRINK ; CYCLAM ouvre une succursale à Hounslow/Mdx. Pays-Bas : Création de TRANE AIRCONDITIONING ; EUROPE AUTOMATIC est à capital canadien - USA : Seconde filiale pour HANS LIEBHERR.
- P. 27 - EDITION - Allemagne : Association anglo-allemande dans CORNELSEN & OXFORD UNIVERSITY PRESS ; BERTELSMANN devient actionnaire de GÜTERSLOHER DRUCKHAUS - Italie : Nouvel actionnaire pour WESTERN EDUCATIONAL LIBRARY ; Association SNAM/ETAS KOMPASS dans SEREDIT - Pays-Bas : Concentration au profit de PERSCOMBINATIE.
- P. 28 - ELECTRONIQUE - Allemagne : SPEX INDUSTRIES s'installe à Stuttgart ; Création d'ADVANCED MICRO DEVICES-MIKRO-ELEKTRONIK ; GENERALE TELEPHONE & ELECTRONICS simplifie certains intérêts au profit de GTE SYLVANIA LICHT - Autriche : INTEL ELEKTRONISCHE GERÄTE est constituée par WILHELM ROTH - Belgique : INTEL s'installe à Bruxelles - Grande-Bretagne : MAS SpA s'installe à Londres - Italie : SERVIZI ITALDISI DI ASSISTANZA TECNICA est d'origine suisse -
- P. 29 - ENGINEERING - France : EQUATORIALE DES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES ouvre une succursale à Paris - Grande-Bretagne : VAN TONGEREN (U.K.) est à capital néerlandais - USA : Les accords de TECHNIGAZ et de DYCKERHOFF & WIDMANN avec THE M.W. KELLOG.
- P. 30 - FINANCE - Allemagne : INVESTOR CAPITAL TRUST préside à la naissance de JOACHIM FLEMMING - Belgique : CREDIT DU NORD négocie la prise du contrôle absolu de BANQUE COMMERCIALE HUTOISE - Chili : Nationalisation des succursales de SUDAMERIS - France : BANQUE GENERALE DU PHENIX est filiale d'ASSURANCES GENERALES DE FRANCE - Italie : BANCO DI CREDITO GENERALE passe sous le contrôle d'ISTITUTO BANCA- RIO ITALIANO - Pays-Bas : Création d'AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL FINANCE.

- P. 32 - INDUSTRIE ALIMENTAIRE - Allemagne : Concentrations au profit de WEST MEHLHANDELS - France : PETER CREMER s'installe à St-Germain-en-Laye ; Constitution définitive de LA SURGELATION ALIMENTAIRE - Italie : ALLEVAMENTO VITELLI est filiale de CARGILL.
- P. 32 - INFORMATIQUE - Allemagne : SYSTOR est à capital suisse - France : Les accords C.E.A./FRANLAB ; L'IMMOBILIERE-CONSTRUCTION DE PARIS fonde INFORMATIQUE DE LA CONSTRUCTION.
- P. 33 - METALLURGIE - Allemagne : GILBARCO appartient à STANDARD OIL C° OF NEW JERSEY ; INDUSTRIELLE DE GRAVURE CHIMIQUE & DE MECA-NIQUE préside à la création de CIGCEM VERKAUFSBÜRO ; PREUSSAG absorbe BERGMETALL - Argentine : Participation de PECHINEY à la création d'ALUAR - Autriche : KNECHT FILTERWERKE développe sa filiale de St Michel ob. Bleibung - Belgique : COMETA fonde AFFINAGE DU HAINAUT-AFFINAL ; Les accords PECHINEY/TRACTION & ELECTRICITE - France : DEXION COMINO INTERNATIONAL obtient le contrôle absolu de FERALCO - Grande-Bretagne : Association germano-néerlando-britannique dans URENCO - Italie : Concentration au profit de PROMEDO ITALIA.
- P. 36 - MINES - Australie : Les accords LE NICKEL/ICIANZ - Luxembourg : Création de CHARTER LUXEMBOURG.
- P. 37 - PAPIER - France : CROWN Ltd confie ses ventes à DISTRIBUTION OF ENGLISH WALLPAPERS.
- P. 37 - PETROLE - Allemagne : Réorganisation de certains intérêts d'AGIP - Australie : Création de SHELL MINERALS EXPLORATION (AUSTRALIA) - Grande-Bretagne : WINTERSHALL s'installe à Londres - Nigéria : NIGERIAN NATIONAL OIL négocie la reprise de certains intérêts à AGIP (NIGERIA)
- P. 38 - PHARMACIE - Allemagne : BARNES-HIND PHARMACEUTICALS s'installe à Cologne - Italie : Simplification des intérêts de COMMERCIAL SOLVENTS.
- P. 39 - PLASTIQUE - Allemagne : CARRARA & MATTA est à capital italien ; REDLAND HOLDINGS prend 10 % dans SCHILDKRÖT - France : ANEX-ENZYBIO passe sous le contrôle de V.P. TECHNIK.
- P. 40 - PUBLICITE - France : PROMOREP prend le contrôle de MARKETING ACTION.

- P. 40 - TABAC - Pays-Bas : THEODORUS NIEMEYER prend la distribution des cigarettes "Nazionali".
- P. 40 - TEXTILES - Allemagne : NAK prend 50 % dans GÖCKE & SOHN - Grande-Bretagne : Les accords SCHULTE & DIECKHOFF/BEAR BRAND - Italie : LA CENTRALE DU PRET A PORTER ouvre une succursale à Milan.
- P. 41 - TOURISME - Allemagne : INTERCONTINENTAL HOTELS développe sa filiale de Francfort - Belgique : TRAVEX est à capital suisse - Pays-Bas : Création de SWISS CHALETS (HOLLAND) - Espagne : PULMANTUR BS est filiale d'INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS.
- P. 42 - TRANSPORTS - Allemagne : GELDERS OVERSLAG développe sa filiale d'Emmerich - Belgique : SOUTH AFRICAN AIRWAYS ouvre une succursale à Bruxelles - France : Association franco-américaine dans INTERFREIGHT-SATT ; Réorganisation des intérêts de WORMS & CIE - Pays-Bas : NED. SCHEEPVAART UNIE devient principal actionnaire de MARTIN'S AIR CHARTER; Les accords SOFRITTI NEDERLAND/I.V.O..
- P. 43 - VERRE - France : MICROBILLES est filiale de CATAPHOTE.

AMEUBLEMENT

(626/14) Spécialiste d'ameublement de bureau et domestique, la compagnie de New York **KNOLL INTERNATIONAL Ltd** (cf. N° 618 p. 24) s'apprête à rationaliser ses intérêts en Italie en fusionnant les sociétés **KNOLL INTERNAZIONALE SpA** (Settimo Milanese) et **GAVINIA SpA** de Foligno/Perugia (cf. N° 495 p. 18) au profit de la seconde.

Transformée en **KIGA SpA**, celle-ci (170 employés) transférera dans son usine de Foligno les actifs industriels et le personnel de la firme absorbée.

ASSURANCES

(626/14) Membre du groupe d'assurances de Londres **STAPLE-GREEN INSURANCE HOLDINGS Ltd** (cf. N° 426 p. 16), la compagnie **THE CREDIT INSURANCE ASSOCIATION Ltd** s'est donnée à Bruxelles une filiale de courtage et représentation (notamment en matière d'assurance-crédit), **CREDIT INSURANCE ASSOCIATION (EUROPE) SA** (capital de FB 500.000), que préside M. Morris Percy Abbott (Battle/Sussex).

STAPLEGREEN était déjà présent sur le Continent avec la filiale **HOGG ROBINSON & GARDNER MOUNTAIN (ASSICURAZIONI) SpA** de Milan, la **STE GALLO-BRITANNIQUE POUR L'ASSURANCE SA** (Paris), dont le capital a été récemment porté à F. 100.000 et où il est associé à la compagnie **COURTAGE D'ASSURANCES TERRESTRES & AERIENNES SA** (Paris), majoritaire (cf. N° 208 p. 18), et la firme de conseil **HOGG, ROBINSON & CAPEL-CURE SA** (Lausanne).

(626/14) Filiale à Francfort de l'entreprise de courtage d'assurances **AMERICAN INTERNATIONAL UNDERWRITERS CORP.** de New York (cf. N° 557 p. 22), qui assure la représentation à l'étranger de nombreuses compagnies d'assurances américaines, la société **AMERICAN INTERNATIONAL UNDERWRITERS GmbH** s'est donnée à Vienne une filiale sous son nom (capital de Sh. 100.000), gérée par M. John Steinerberger (Steinbach/Taunus).

Représentant notamment en Europe les groupes **NEW HAMPSHIRE INSURANCE C°** (Manchester/N.H.) et **NATIONAL UNION FIRE INSURANCE C°** (Pittsburgh), l'entreprise de New York possède plusieurs autres filiales chez les Six, notamment **AMERICAN NATIONAL UNDERWRITERS Sarl** (Paris), **AMERICAN NATIONAL UNDERWRITERS ITALY Srl** (Rome et Milan), **UNION ATLANTIQUE SA D'ASSURANCES-UNAT** (Bruxelles), **AMERICAN INTERNATIONAL UNDERWRITERS SA** (Bruxelles), etc ... Aux Pays-Bas, elle a pour agent la firme de courtage **WAMBERSIE & ZOON'S AVARIJ-BUREAU N.V.** (Rotterdam).

(626/15) Affiliée notamment aux compagnies mutuelles d'assurances américaines MFB-MUTUAL INSURANCE C° (Providence/R.I.) et ARKWRIGHT-BOSTON MANUFACTURERS MUTUAL INSURANCE C° (Waltham/Mass.), la compagnie de Londres FM INSURANCE C° Ltd (cf. N° 370 p. 14) a ouvert à Hambourg une succursale que dirige M. Karl Pape.

(626/15) La société d'assureurs-conseil et courtage d'assurances J. HENRIJEAN & SES FILS Sprl de Bruxelles (cf. N° 555 p. 16) a allégé ses intérêts chez les Six en fermant sa filiale de Milan HENRIJEAN ITALIA SpA, dont le portefeuille sera repris par la filiale à Rome et Milan de la compagnie MARSH & McLENNAN Inc. de New York (cf. N° 546 p. 18), représentée depuis plusieurs années en Europe par la société belge.

Cette dernière dispose notamment de filiales à Luxembourg (portefeuille), Paris et Francfort ainsi que de succursales à Rotterdam et Madrid.

(626/15) L'accord de coopération assorti de liens financiers négocié dernièrement en République Fédérale (cf. N° 617 p. 21) entre les compagnies OLK-OFFENBACH-LICHTERFELDER KRANKENKASSE VVaG VON 1899 (Offenbach) et DBV-DEUTSCHE BEAMTEN-VERSICHERUNG (Wiesbaden) a été sanctionné par la création à Offenbach d'une filiale commune PARTNER LEBENSVERSICHERUNG AG (capital de DM 4 millions), spécialisée dans la branche-vie et où la première est majoritaire à 55 %.

(626/15) Animé par M. Dante del Vicario, le groupe d'assurances mutuelles de Milan STA MUTUA DI ASSICURAZIONI & RIASSICURAZIONI-MAECI s'est associé 70/30 avec la compagnie ALPI-ASSICURAZIONI SpA de Milan (anc. ALPI-ASSISTENZA LEGALE PERITALE ITALIANA SpA) pour former les firmes d'assistance conseil et expertise d'assurances SIALP SpA (capital autorisé de Li. 40 millions) et DOFIMA SpA (Li. 100 millions) - la seconde étant plus particulièrement vouée aux opérations financières.

AUTOMOBILE

(626/15) La compagnie financière LONRHO Ltd de Londres (cf. N° 621 p. 24) a acquis du Dr. Felix Wankel et de son associé Ernst Hutzenbank la société allemande WANKEL GmbH de Lindau (cf. N° 585 p. 16), qui partage 40/60 avec la filiale AUDI NSU AUTO UNION AG (Neckersulm) du groupe WOLKSWAGENWERK AG de Wolfsburg (cf. N° 622 p. 16), la propriété du brevet du moteur rotatif "Wankel" (cf. N° 621 p. 13).

(626/16) Les constructeurs DAIMLER BENZ AG de Stuttgart (cf. N° 612 p. 15) et VOLKSWAGENWERK AG (cf. supra) ont négocié le regroupement de leurs intérêts respectifs en Espagne - et communs avec le groupe public I.N.I.-INSTITUTO NACIONAL DE INDUSTRIAS SA de Madrid (cf. N° 621 p. 14) - au niveau de leurs filiales CIA HISPANO ALEMANA DE PRODUCTOS MERCEDES-BENZ SA CISPALSA de Madrid (50,5 %) et IMOSA-INDUSTRIAS DEL MOTOR SA de Vitoria (50 % -cf. N° 547 p. 17).

(626/16) Le groupe FIAT SpA de Turin (cf. N° 625 p. 26) négocie la prise du contrôle du constructeur ABARTH & C° SpA (Turin), spécialisé dans les voitures de sport "Scorpione" à partir des modèles "Fiat".

ABARTH, qu'animent MM. A. Seagliarini et C. Abarth, possède un important réseau de représentants indépendants à l'étranger, notamment ABARTH FRANCE SA de Courbevoie (anc. NOEL DEKE Sarl), RALLYE-BITTER (Düsseldorf), etc ...

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

(626/16) La filiale de génie civil ENTREPOSE SA (cf. N° 594 p. 22) du groupe métallurgique français VALLOUREC SA de Paris (cf. N° 607 p. 30) a installé à Milan une filiale de montage et pose de canalisations et tubes, ENTREPOSE ITALIANA SpA (capital de Li. 10 millions), dirigée par MM. C.G. Deutsch, J.L. Guyot, G. Brelandeau et B. Trajani.

Dotée de nombreuses filiales à l'étranger (Vienne, Rotterdam, Bruxelles, Téhéran, etc ...), ENTREPOSE appartient indirectement au groupe DENAIN NORD OUEST LONGWY SA (cf. N° 622 p. 23), majoritaire à 61 % dans VALLOUREC à travers la STE DE VALEURS INDUSTRIELLES & COMMERCIALES-SOVACO Sarl (cf. N° 599 p. 32).

(626/16) L'entreprise néerlandaise de construction immobilière WILMA AANEMINGS MIJ. N.V. de Weert (cf. N° 575 p. 15) s'est assurée le contrôle à Tilburg de son homologue ZEEBREGTS'AANNEMINGSBEDRIJF N.V. (cf. N° 397 p. 21). Animée par MM. C.P.A. Zeebregts, J.J.M. Dankers et J.A. Teuwen, celle-ci, qui possède quatre filiales ou affiliées à Tilburg (et notamment l'entreprise SYSTEM- & MONTAGEBOUW TILBURG N.V.) réalise avec 400 employés un chiffre d'affaires annuel supérieur à Fl. 30 millions.

Grossie de cette affaire, WILMA escompte pour 1971, avec près de 2.000 employés, un chiffre d'affaires supérieur à Fl. 185 millions.

(626/17) Le groupe de génie civil et transports CIE PARISIENNE RAVEAU CARTIER SA de Paris (cf. N° 604 p. 14) s'est assuré une participation de quelque 20 % dans l'entreprise de travaux publics STE DES GRANDS TRAVAUX DE L'EST SA (Paris) qui, au capital de F. 18,35 millions, réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de F. 370 millions.

L'opération s'est faite par la reprise notamment des intérêts que détenaient dans GRANDS TRAVAUX DE L'EST les compagnies KON. NED. MIJ. VOOR HAVENWERKEN N.V. d'Amsterdam (groupe de Gouda VERENIGDE BEDRIJVEN NEDERHORST N.V. - cf. N° 540 p. 15), KLEHE & CIE SA de Paris (groupe bancaire ALLEN & C° INC. de New York - cf. N° 538 p. 25), HERSENT SA (cf. N° 594 p. 15) de Paris (pour partie) et SOPE-STE DE PARTICIPATIONS D'ENTREPRISES SA de Paris (filiale de la précédente - cf. N° 539 p. 19), ainsi que l'homme d'affaires Marwyn Carton (New York).

CAOUTCHOUC

(626/17) Les intérêts à l'étranger du groupe caoutchoutier français MICHELIN & CIE, CIE GENERALE DES ETS MICHELIN Sca de Clermont-Ferrand (cf. N° 609 p. 20) se sont enrichis à Vienne de la société commerciale MICHELIN REIFENVERKAUFS GmbH (capital de Sh. 100.000), dirigée par MM. J.C. Thiel, A.N. Petroukhine, H. Hirth, W. Hannick et R. Mooshuber et dont le contrôle est directement partagé entre la filiale industrielle allemande MICHELIN REIFENWERKE AG (Karlsruhe) et la CIE FINANCIERE MICHELIN AG (Bâle).

Le groupe a des intérêts industriels directs - en dehors de ses participations dans les compagnies KLEBER-COLOMBES et BERGOUGNAN de Paris - en Belgique (Bruxelles), Pays-Bas ('s-Hertogenbosch), Italie (Turin), Irlande (Belfast), Grande-Bretagne (Stoke-on-Trent), Espagne (Lasarte), Nigéria (Port Harcourt), Sud Viet-Nam (Saigon) et Canada (Montreal). Il dispose de filiales commerciales à Copenhague, Athènes, Lisbonne, Oslo, Stockholm, Genève, Helsinki, Casablanca, Lagos/Nigéria, Abidjan, Douala/Cameroun, Dakar/Sénégal, Buenos-Aires, New York, Montreal, etc ...

(626/17) Constituée à Paris en 1962 par le groupe d'exploitation de plantations d'hévéas N.V. SUMATRA CAOUTCHOUC PLANTAGEN MIJ. (La Haye) avec ses filiales N.V. CAOUTCHOUC MIJ. TAPANOLI et N.V. SIBOGA CAOUTCHOUC PLANTAGE MIJ., la compagnie de portefeuille PLANTATIONS INDO-NESESIENNES & PARTICIPATIONS-P.I.P. SA (capital de F. 1,5 million) a été dissoute par anticipation, et sa liquidation confiée à M. Henri Engeringh.

CHIMIE

(626/18) Le groupe de Londres IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES-ICI Ltd (cf. N° 625 p. 20) a simplifié ses intérêts en France en faisant absorber par la compagnie ICI FRANCE SA de Paris (capital de F. 78 millions) la société PRODUITS CHIMIQUES DE BALEYCOURT SA de Baleycourt-Verdun/Meuse (cf. N° 596 p. 30). Celle-ci (capital de F. 5,4 millions), spécialisée dans les paraffines chlorées et plastifiants, avait été fondée en 1960 par ICI en association 60/40 avec la firme française ETS LOUIS & CIE Sarl de Toul/M. & M. (cf. N° 266 p. 22), qui lui avait fait apport de ses actifs dans le domaine des plastifiants du type esters phtalliques.

ICI se propose par ailleurs de lancer sur le marché des capitaux allemands, après le récent succès de l'emprunt de £ 15 millions qu'il y avait ouvert, un nouvel emprunt obligataire de DM 100 millions au travers d'un consortium bancaire conduit par la DRESDNER BANK AG.

(626/18) Une nouvelle réorganisation des intérêts en République Fédérale du groupe de Rotterdam UNILEVER N.V. (cf. N° 624 p. 30) s'est effectuée au profit de l'entreprise SUNLICHT INDUSTRIE BEDARF GmbH (Mannheim), dont le capital a été porté à DM 2 millions à la suite de l'apport d'une partie des actifs de la société de Hambourg LEVER SUNLICHT GmbH (anc. SUNLICHT GmbH - cf. N° 611 p. 37), spécialisée dans les détergents, cosmétiques et glycérines.

Ayant concentré dernièrement ses actifs non alimentaires autour de la nouvelle UNICHEMA-CHEMIE GmbH (Hambourg) au capital de DM 20 millions (cf. N° 604 p. 18), le groupe néerlandais a également formé à Hambourg la société de vente de produits chimiques et oléochimiques UNICHEMA VERTRIEBSGESELLSCHAFT FÜR OLEOCHEMISCHE ERZEUGNISSE mbH (capital de DM 20.000), que dirigent MM. Donald Perry, Peter Alday, H. Borst, G.W. de Boer et E. Schmölling.

(626/18) La compagnie chimique de Düsseldorf HENKEL GmbH (cf. N° 625 p. 20) a allégé ses intérêts en prenant le contrôle absolu de sa filiale de carbonate de soude et soude caustique E. MATTHES & WEBER GmbH de Duisburg (cf. N° 554 p. 20), puis en l'absorbant.

(626/18) M. Rainer Schinabeck (Munich) a fait apport de l'entreprise de vente de produits chimiques et métallo-chimiques qu'il possède à Vienne à une nouvelle affaire, VELODUR CHEMICAL GmbH (capital de Sh. 440.000), dont il est gérant.

Récemment, M. R. Schinabeck avait déjà constitué à Londres la firme VELODUR CHEMICALS Ltd (capital de £ 100).

CONSEIL ET ORGANISATION

(626/19) Fondée en 1968 et animée par MM. B.J. Consono, F.J. Obara Jr. et A.D. Grier, la firme de conseil en direction HEIDRICK & STRUGGLES INTERNATIONAL Inc. de Wilmington/Del. et Chicago/Ill. a ouvert à Bruxelles une succursale que dirige M. Théodore O. Simpson (Ohain).

En Europe, la fondatrice était déjà présente avec une succursale à Londres, placée sous la direction de M. Lyn A. Brua.

(626/19) La firme de conseil en organisation et gestion CANNY BOWEN HOWARD PECK & ASSOCIATES de New York (cf. N° 251 p. 29) a créé - à travers sa filiale de Londres CANNY BOWEN & ASSOCIATES Ltd - une filiale à Bruxelles, CANNY BOWEN & ASSOCIATES SA, que dirige M. de Beughem de Houtem.

(626/19) Spécialiste de marketing, la firme INTERTRADE SCIENTIFIC Inc. de Manchester/Conn. a ouvert à Bruxelles une succursale que dirige M. Gilbert Van Damme.

La fondatrice, elle-même créée début 1971 et animée par MM. Barry L. Fulford, Peter E. Demarest et Wm W. Schaufler, avait déjà installé une succursale au Royaume-Uni (Pinner/Mddx.), dirigée par M. John C. Evans.

CONSTRUCTION ELECTRIQUE

(626/19) Membre du groupe suédois CORONA VERKEN A/B (Göteborg), l'entreprise d'appareillages électriques domestiques et industriels (machines à laver, stériliser, de chauffage, etc ...) CTC A/B de Göteborg (cf. N° 624 p. 22) a porté à DM 0,5 million le capital de sa filiale allemande API MASCHINEN GmbH de Friedberg/Essen (cf. N° 489 p. 30) pour en permettre l'expansion.

CTC possède une autre filiale sous son nom à Hambourg (cf. N° 557 p. 16), ainsi que des filiales CTC ou WASCATOR à Bruxelles, Rome, Milan, Paris, Salzburg, Zurich, Oslo, Copenhague, etc ...

(626/20) En association avec leur filiale commune BENDIX-TVC INTERNATIONAL INC. (Wilmington/Del.), le groupe BENDIX CORP. de Détroit/Mich. (cf. N° 622 p. 22) - à travers la société BENDIX INTERNATIONAL FINANCE CORP. (Wilmington) - et la compagnie TELEVISION COMMUNICATIONS CORP. TVC (Wilmington) ont constitué à St-Gilles-Bruxelles la société CABLEVISION BELGIUM SA (capital de FB 6 millions). Avec pour administrateur-délégué M. Marcel Katelle (Bruxelles), celle-ci a pour objet la production et la maintenance d'installations de télédiffusion d'émissions radiophonique ou de télévision.

Début 1971, un accord a été conclu entre BENDIX et TVC pour le développement de la transmission par câbles coaxiaux de programmes de télévision permettant une meilleure réception de programmes multiples et assurant la desserte de régions dont le relief rend difficile la couverture par émissions directes. Cet accord prévoit la création de sociétés à même vocation que la nouvelle affaire belge en France, Pays-Bas, République Fédérale et Suisse.

(626/20) Le groupe de Londres THORN ELECTRICAL INDUSTRIES Ltd a allégé ses intérêts en Italie avec la fermeture à Milan de l'entreprise de matériels électroniques et électro-acoustiques GOODMANS INDUSTRIES (ITALY) SpA (cf. N° 591 p. 31), dont M. George E. Ellis sera liquidateur. Une opération identique avait été réalisée il y a quelques mois avec la filiale THORN ELECTRONICS Srl (Monza/Milano et Cesano Maderno). Le groupe conserve cependant dans le pays de nombreux intérêts, notamment SOC. INDUSTRIALE VICENTINA ILLUMINAZIONE SpA-S.I.V.I. (Cavazzale/Vicenza), OLEAR ITALIANA SpA (Borgaro Torinese/Torino) et INTERNATIONAL RECTIFIER CORP. ITALIANA SpA (Borgaro).

Une des récentes initiatives du groupe britannique a été la création à Copenhague de la société THORN ELECTRIC A/S qui, dirigée par M. Ebbe Stranges, coiffera l'ensemble de ses activités commerciales dans le pays (équipements Ferguson et Goodmans notamment), et qui a déjà été dotée d'une filiale de location de téléviseurs, DER A/S.

(626/20) Poursuivant la rationalisation de ses intérêts industriels en Autriche (cf. N° 625 p. 25), le groupe SIEMENS AG (Berlin et Munich) a fusionné l'entreprise d'appareillages techniques pour communications, instruments de mesure, commande et réglage, etc ... NACHRICHTENTECHNISCHE WERKE AG (Vienne) avec la compagnie SIEMENS AG (anc. WIENER KABEL & METALLWERKE - cf. N° 623 p. 29), transformée en SIEMENS AG OSTERREICH après avoir porté son capital à Sh. 270,61 millions.

(626/21) Le groupe italien d'équipements électroménagers INDUSTRIE A. ZANUSSI SpA de Pordenone (cf. N° 616 p. 21), qui a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires consolidé de Li. 247 milliards (dont 52 % à l'exportation), a élargi son réseau commercial à l'étranger avec l'installation d'une filiale à Londres, I.A.Z. INTERNATIONAL (U.K.) Ltd (capital de £ 10.000).

Par ailleurs, le groupe -dont le capital a récemment été porté à Li. 3,3 milliards (capital autorisé de Li. 5 milliards) pour rémunérer certains apports d'actifs de sa filiale FERDINANDO ZOPPAS SpA de Cornegliano/Veneto (cf. N° 570 p. 24) - a réorganisé sa filiale belge COMMERCIALE MAGIC SA (Watermael-Boitsfort), dont les animateurs sont également ceux de la société soeur ZOPPAS BENELUX SA de Watermael (anc. Schaerbeek-Bruxelles - cf. N° 363 p. 19), en en élevant le capital de FB 4 à 20 millions et en la transformant en IAZ INTERNATIONAL BELGIUM SA. En Belgique, il détient en outre le contrôle indirect de la STE POUR LE COMMERCE AVEC LE MARCHE COMMUN-SO.MA.COM SA de Wanze (cf. N° 351 p. 21). Il a par ailleurs entrepris de diversifier ses activités en obtenant de la compagnie de Londres EVR PARTNERSHIP Ltd (cf. N° 605 p. 28) la licence pour l'Italie des cassettes et teleplayers selon le procédé "Electronic Video Recording".

(626/21) Dernièrement fondée au Royaume-Uni (cf. N° 620 p. 19) sur l'initiative de la compagnie d'appareillages de commutation électrique TEOMR-TELEMECCANICA ELETTRICA OFFICINE MECCANICHE RIUNITE SpA (Milan), la société CEMA (U.K.) Ltd (Wembley) est devenue opérationnelle sous la direction de M. Peter Norton - ancien directeur de la compagnie SHAWFORD CONTROL GEARS Ltd (cf. N° 93 p. 19), distributrice jusqu'ici en Grande-Bretagne de TEOMR.

Celle-ci (anc. CEMA DI C. FINO de Turin), qui résulte de la fusion en juin 1967 des entreprises LA TELEMECCANICA ELETTRICA . ING. AMATI & GREGORINI SpA et O.M.R.-OFFICINE MECCANICHE RIUNITE SpA, appartient à ce titre au groupe PIRELLI SpA de Milan (cf. N° 616 p. 16). Animée par MM.Luigi Rossari et Angelo Fae, elle réalise avec ses usines à son siège, Baranzate Rovato/Brescia et Collegno/Torino un chiffre d'affaires annuel supérieur à Li. 8 milliards.

(626/21) La CIE FRANCAISE THOMSON-HOUSTON-HOTCHKISS-BRANDT SA de Paris (cf. N° 625 p. 25) va alléger ses intérêts en Italie en fermant sa filiale THOMSON ITALIANA SpA (Paderno Dugnano et Milan).

Le groupe, qui avait fusionné en 1970 la THOMSON SEMICONDUCTORI SpA de Milan (cf. N° 596 p. 24) avec l'entreprise DUCATI ELETTRONICA MICROFARAD SpA (Bologne) - directement contrôlée par la compagnie THOMSON CSF SA (cf. N° 620 p. 25) - reste présent dans le pays avec plusieurs autres affaires, notamment LAMPADE MAZDA SpA de Bologne (cf. N° 366 p. 20), GENERAY-GENERALE RADIOLOGICA SpA de Monza/Milano (cf. N° 572 p. 23) et MISTRAL SpA de Sermoneta (cf. N° 550 p. 31).

(626/22) Les intérêts en Italie (cf. N° 625 p. 24) du groupe I.T.T.-INTERNATIONAL TELEPHONE & TELEGRAPH CORP. (New York) se sont enrichis à Latina de la société industrielle C.E.M.E.-CIA EQUIPAGGIAMENTI MECCANICI & ELETTRONICI SpA (capital autorisé de Li. 0,5 milliard).

Présidée par M. Carlo Roda et dirigée par M. Ardeo Bertucci, la nouvelle affaire est directement contrôlée par les filiales ITT INDUSTRIES INC. (Wilmington/Del.) et SIETTE SpA-CIVIL ENGINEERING CONSULTING SERVICE de Florence et Milan (minoritaire).

(626/22) Affiliée à la SONEPAR-STE DE NEGOCE & DE PARTICIPATIONS SA (Paris), l'entreprise commerciale LA FRANCO-BELGE D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE SA (Paris), que préside M. Henri Coisne, a porté son capital à F. 0,39 million pour avoir absorbé ses propres affiliées SA DES ETS CHALUVIA, LA FRANCO-BELGE DE T.S.F. & D'ELECTRICITE Sarl et COMPTOIR D'ELECTRICITE FRANCO-BELGE SA (Paris) ainsi que EQUIPEMENT MODERNE ELECTRIQUE-E.M.E. SA (Juvisy-sur-Orge/Essonne) et COMPTOIR FRANCO BELGE D'ELECTRICITE & DE T.S.F. SA (Reims), dont les actifs ont été évalués (bruts) globalement à F. 11,5 millions.

(626/22) Les intérêts industriels en Autriche du groupe N.V. PHILIPS'GLOEILAMPENFABRIEKEN d'Eindhoven (cf. N° 622 p. 26) vont être renforcés avec l'installation à Lebring d'une usine de tubes de télévision en couleurs devant occuper quelque 500 personnes après un investissement de Sh. 400 millions.

Le groupe néerlandais a par ailleurs simplifié son organisation dans le pays : (1) en fusionnant les sociétés ÖSTERREICHISCHE PHILIPS INDUSTRIE-WERK WIRAG GmbH (Althofen), PHILIPS GmbH (Klagenfurt), CARINTHIA ELEKTROGERÄTE GmbH (Klagenfurt), ALLGEMEINE GLÜHLAMPENFABRIKS GmbH (Gmünd) et ÖSTERREICHISCHE PHILIPS INDUSTRIE-FABRIKATIONS GmbH (Vienne) au profit de cette dernière, dont le capital a été porté en conséquence à Sh. 222 millions; (2) en faisant absorber par la compagnie ÖSTERREICHISCHE PHILIPS INDUSTRIE GmbH (Vienne, avec succursales à Graz Linz, Innsbruck et Salzburg) sa propre filiale PHILIPS MÜLLER GmbH (Vienne).

CONSTRUCTION MECANIQUE

(626/22) Un accord de coopération conclu entre les groupes allemand K.S.B.-KLEIN SCHANZLIN & BECKER AG de Frankenthal/Pfalz (cf. N° 623 p. 24) et suisse GEBR. SULZER AG de Wintherthur (cf. N° 617 p. 29) dans le domaine des pompes destinées aux centrales atomiques sera sanctionné par la création à Frankenthal d'une filiale paritaire, SULZER-KSB KERNKRAFTWERKSPUMPEN GmbH-S.K.K. (capital autorisé de DM 30 millions). Celle-ci, opérationnelle début 1972, occupera 110 ingénieurs et techniciens et aura un portefeuille de commandes d'un montant supérieur à DM 60 millions.

(626/23) A travers sa filiale allemande EATON GmbH (Velbert), le groupe mécanique EATON CORP. de Cleveland/Ohio (anc. EATON YALE & TOWN INC. - cf. N° 584 p. 27) a constitué en France la société EATON SA (Ungersheim/Ht Rhin) au capital de F. 500.000. Placée sous la présidence de M. Carl Rucker, gérant de la filiale allemande, celle-ci sera spécialisée dans les matériels de levage et manutention.

Le groupe américain, qui réalise un chiffre d'affaires annuel consolidé supérieur à \$ 1 milliard, était déjà présent dans le pays avec la société EATON AXLES FRANCE SA (Nogent-le-Phaye/E. & L.), commune avec la compagnie britannique RUBERY, OWEN HOLDINGS LTD de Darlaston/Staffs. (minoritaire) et qui est spécialisée dans les essieux à vitesse multiples. En 1970, il avait procédé à la dissolution anticipés de l'entreprise de soupages EATON LIVIA FRANCE SA (Levallois-Perret/Hts-de-Seine), contrôlée à travers la filiale de Turin EATON SpA (anc. EATON LIVIA SpA).

(626/23) Spécialisée dans le négoce, l'usinage et la fabrication de pièces mécaniques pour matériels de transport et compresseurs ainsi que de pièces matricées, l'entreprise de Zurich NOVA HANDELS AG (capital de FS 250.000) a présidé à la création à Schaerbeek-Bruxelles de la société USINES NOVA Sprl (capital de FB 260.000), dont l'un des gérants est son propre président, M. Rolf Ferber. En 1962, la fondatrice avait créé dans les mêmes conditions à Paris la société NOVA FRANCE Sarl (capital de F. 100.000).

En Suisse, M. R. Ferber est également administrateur de la CIE FIDUCIAIRE POUR FINANCEMENT & CREDIT D'INVESTISSEMENT SUR ACTIONS SA (Zug), de la compagnie mécanique ZEREMEDA AG (Horgen/Zurich) et de l'entreprise d'aéraulique KALTWALZTECHNIK AG (Zurich).

(626/23) Le groupe d'équipements aérauliques et d'insonorisation TRANE C° de La Crosse/Wis. (cf. N° 518 p. 25) a renforcé son réseau commercial aux Pays-Bas - une filiale, TRANE NEDERLAND N.V. (Naarden), et un distributeur, THERMOFROST N.V. (Hilversum) - avec la création à Soest de l'entreprise d'équipements de ventilation et de conditionnement d'air TRANE AIRCONDITIONING N.V. (capital de Fl. 50.000), chargée, sous la direction de M. W.J. Klein - qui en est propriétaire - de la distribution des fabrications de la filiale suisse TRANE SA (Fribourg).

(626/23) L'entreprise de matériels de travaux publics (bétonnières notamment) CHALLENGE COOK BROS. INC. d'Industrie/Cal. a pris pied en Europe avec l'ouverture à Bruxelles d'une succursale que dirige M. Edward K. Kane (Bruxelles).

(626/24) La manufacture française de briquets à gaz et essence FLAMINAIRE-MARCEL QUERCIA SA de Paris (cf. N° 610 p. 25) va renforcer sa pénétration sur le marché allemand avec l'installation d'une filiale (50%) de vente à Francfort, FLAMINAIRE KG (fonds de commandite de DM 0,2 million), formée en association pour le solde avec son homologue IBELO-METALLWARENFABRIK HERMANN ZAHN KG (Francfort).

Présidée depuis peu par M. Jean Marre et membre du groupe de crayons et stylos à billes BIC SA (Clichy/Hts-de-Seine) qu'anime M. Bich (cf. N° 601 p. 33), FLAMINAIRE avait déjà plusieurs affiliées à l'étranger, notamment en Espagne et Grande-Bretagne.

(626/24) Spécialisée dans les machines de coupe et traitement des tôles, l'entreprise française STE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES DE CREIL-COMEC SA de Creil/Oise (cf. N° 607 p. 21) a porté de 50 à 75 % sa participation dans la société COMEC ESPANOLA SA (Madrid) à l'occasion de l'élévation de son capital de Pas 1 à 4 millions.

L'entreprise française est passée début 1970 sous le contrôle absolu du groupe MONARCH MACHINE TOOL C° de Sydney/Ohio. Celui-ci y était déjà intéressé pour avoir absorbé en 1968 la compagnie STAMCO Inc. de New Bremen/Ohio (cf. N° 400 p. 31) et avoir ainsi repris la participation que détenait celle-ci dans COMEC.

(626/24) L'entreprise allemande d'équipements de travaux publics (pelles mécaniques, grues, centrales à béton) et engins de levage hydrauliques HANS LIEBHERR GmbH de Biberach/Riss (cf. N° 619 p. 21) a renforcé ses intérêts aux Etats-Unis - une filiale de création récente, LIEBHERR AMERICA Inc. (Newport News/Va., avec usine à Killarney) - en s'y donnant une seconde filiale, LIEBHERR CRANE CORP. (capital de \$ 100.000), chargée, sous la direction de M. Schiller, de la commercialisation aux Etats-Unis et Canada des grues montées par la première.

(626/24) La compagnie SLICK CORP. de New York a porté à DM 0,6 million le capital de l'entreprise de matériels de pulvérisations et aérosols de Cologne MIKROPUL GES. FÜR MAHL- & STAUBTECHNIK mbH (anc. PULVERISING MACHINERY GmbH), qu'elle contrôle à travers sa filiale SLICK INDUSTRIAL C° (New York).

Disposant dans cette spécialité d'une filiale en Grande-Bretagne, MIKROPUL Ltd (Shoeburyness/Essex), licenciée de sa Division PULVERISING MACHINERY (Summit/N.B.), SLICK est également présente à Hambourg avec la société de produits chimiques gras, agents actifs pour le traitement des eaux, etc ... DREW CHEMICAL (DEUTSCHLAND) GmbH (cf. N° 510 p. 21), passée sous son contrôle en même temps que les sociétés soeurs de Gênes, Rotterdam, Londres, etc ... lorsqu'elle a acquis, en février 1968, la compagnie DREW CHEMICAL CORP. de New York (cf. N° 466 p. 21).

(626/25) Connue jusqu'ici notamment pour ses équipements de caravanes et remorques légères, la société néerlandaise BRINK N.V. de Staphorst (anc. FIRMA R. BRINK & ZN-K.A.T. TRAILERFABRIEK) s'est récemment lancée dans les équipements aérauliques pour chauffage au gaz : elle négocie une association pour en assurer la fabrication en Grande-Bretagne.

(626/25) L'entreprise italienne de matériels de pressing, blanchisserie, teinturerie BORDOGNA MACPI SpA (Palazzolo) s'est donnée une filiale commerciale à Paris, MACPI-FRANCE Sarl (capital de F. 100.000), que gère M. Jean-Marie Chames.

(626/25) La Division RENAULT MARINE du groupe REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT SA de Boulogne-Billancourt/Hte Savoie (cf. N° 620 p. 13) a conclu avec la compagnie AEROCEANIC C° (Santa Maria/Cal.) un accord de représentation réciproque : elle distribuera en France et dans certains pays d'Afrique la gamme des moteurs marins (4 à 150 CV) "Graymarine" et "Aeromarine jet Paks" de celle-ci qui, de son côté, commercialisera sous la marque "Aéro Marine Renault" ses moteurs marins de 25 à 125 CV.

RENAULT MARINE, dont le chiffre d'affaires a atteint F. 61 millions en 1970, a récemment renforcé ses liens avec la firme française de la branche MOTEURS COUACH SA (Arcachon/Gironde) en formant avec elle l'entreprise RENAULT-MARINE COUACH SA (cf. N° 617 p. 31), chargée de la fabrication et de la diffusion de groupes de propulsion marine avec leurs équipements et accessoires. Elle est liée en outre par des accords de représentation avec la Division KIEKHAEFER CORP. (moteurs hors-bord "Mercury") du groupe BRUNSWICK CORP. de Chicago/Ill. (cf. N° 618 p. 27) ainsi qu'avec la société DIESEL-TECHNIEK NEDERLAND N.V. (Ridderkerk). Par ailleurs, elle est membre du GROUPEMENT INTERNATIONAL DES MOTEURS-GIMOT (Paris), aux côtés de la STE COMMERCIALE DE MOTEURS-C.L.M. SA de Paris (groupe PEUGEOT SA - cf. N° 622 p. 16) et de la STE DES MOTEURS BAUDOIN SA (Marseille) - avec laquelle elle a constitué en juillet 1969 en Espagne la firme INTERNACIONAL DIESEL (INTERDIESEL) SA (Bilbao).

(626/25) Spécialisée en Grande-Bretagne dans les machines pour blanchisserie et teinturerie, la société KEX INDUSTRIAL SERVICES Ltd (Salford/Lancs.) - anc. LEEMING BROS Ltd - a porté à DM 750.000 le capital de sa filiale allemande RVG REINIGUNG-VERLEIH GmbH de Bochum (cf. N° 277 p. 24) pour en permettre l'expansion.

(626/26) Sous contrôle américain, la firme canadienne de distributeurs automatiques de produits de grande consommation et boissons VENDING Ltd (Greenfield Park/Quebec) a installé à Amsterdam une filiale commerciale, EUROPE AUTOMATIC N.V. (capital de Fl. 10.000), placée sous la direction de M. George A. Hooghiemstra.

(626/26) Animée par MM. Lucien E. Brun, J.C. Bardet, J.C. Boisson et A. Bouilhet et spécialiste en France de dispositifs d'étanchéité pour arbres tournants, turbines de pompes et tous organes relatifs au mouvement et à l'étanchéité des liquides, la société CYCLAM SA (Puteaux/Hts-de-Seine) a pris pied en Grande-Bretagne avec l'ouverture à Hounslow/Mddx. d'une succursale dirigée par M. Robert Fosh.

(626/26) Présent sur le Continent avec une filiale en Suisse, MASSEY, SCHLATTER KALTPRESS AG (Buchs.), le groupe britannique de presses sidérurgiques à froid B. & S. MASSEY & SONS Ltd (Openshaw-Manchester) a resserré ses liens avec son distributeur en République Fédérale J. BANNING AG (Hamm/Westf.), devenu son licencié pour le montage et la fabrication de certaines machines, et qui lui a concédé en retour divers brevets pour la fabrication et la distribution d'équipements tels que marteaux pilons.

(626/26) Les groupes français CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE SA de Paris (cf. N° 572 p. 25) et allemand K.H.D.-KLÖCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ AG (Köln-Deutz) - au capital en cours d'élévation à DM 180 millions - ont conclu un accord de coopération pour la construction et la vente en commun des moteurs diesel SEMT-Pielstick PAG" mis au point par la STE D'ETUDES & DE MACHINES THERMIQUES-SEMT (St Denis/Seine-St-Denis).

Celle-ci, filiale 67/33 des CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE et de la STE FINANCIERE & INDUSTRIELLE DES ATELIERS & CHANTIERS DE BRETAGNE SA (Nantes), a en outre accordé à KHD la licence de ce moteur, conçu pour obtenir de hauts rendements à vitesse moyenne (350 CV par cylindre à 1.050 tours/minutes).

(626/26) L'entreprise allemande de machines de conditionnement de boissons ainsi que filtres pour industries alimentaires et chimiques HOLSTEIN & KAPPERT MASCHINENFABRIK PHÖNIX GmbH de Dortmund-Wambel (cf. N° 610 p. 23) s'est assurée le contrôle absolu de sa filiale (50%) HOLSTEIN & KAPPERT IBERICA SA (Rens/Tarragone) et en a décuplé le capital de Ptas 10 millions.

Entreprise familiale réalisant avec 1.500 employés un chiffre d'affaires supérieur à DM 78 millions, HOLSTEIN & KAPPERT, qui contrôle à Unna la société ROSISTA GmbH, possède plusieurs filiales sous son nom à l'étranger, notamment aux Pays-Bas (Breda), en Autriche (Vienne) et en Suisse (Trimbach/Solothurn).

EDITION

(626/27) Le groupe d'édition de Londres OXFORD UNIVERSITY PRESS - qui dispose de succursales à New York et Toronto notamment (cf. N° 535 p. 25) - s'est associé à Berlin à la maison FRANZ CORNELSEN VERLAG (impression sur bandes magnétiques pour cassettes) pour former l'entreprise d'édition en langue anglaise CORNELSEN & OXFORD UNIVERSITY PRESS GmbH (capital de DM 20.000), que dirigent MM. Peter Collier, Goetz Manth, Philip J. Chester et F. Cornelsen.

(626/27) Filiale de portefeuille à Luxembourg du groupe I.F.I.-ISTITUTO FINANZIARIO INDUSTRIALE SpA de Turin (cf. N° 609 p. 23), la compagnie IMO-INVESTISSEMENTS MOBILIERS SA (capital autorisé de \$ 30 millions) - anc. INTERNATIONAL HOLDING & INVESTMENT C° SA (cf. N° 551 p. 29) - s'est assurée en Italie une part de commandite de la firme d'édition WESTERN EDUCATIONAL LIBRARY-W.E.L. Sas de Tribiano Lombardo (cf. N° 498 p. 28) à l'occasion de l'augmentation de son capital à Li, 30 millions. Celle-ci est notamment affiliée au groupe FRATELLI FABBRI EDITORE SpA - lui-même affilié à l'I.F.I. (cf. N° 609 p. 23) - qui est représenté à son conseil de gérance par M. Ettore Rino Fabbri.

L'I.F.I. a récemment participé - aux côtés des compagnies AMERICAN INTEGRITY FUNDING CORP. Ltd (Nassau/Bahamas) et SA DE GESTIONS FINANCIERES & DE PARTICIPATIONS (Zug) - à la création à Luxembourg de la société INTERNATIONAL PORTFOLIO ADVISORS SA (capital de \$ 100.000) pour la gestion du Fonds INTERNATIONAL PORTFOLIO FUND. Cette nouvelle affaire a pour administrateurs MM. Sölkittay, président de NCC INDUSTRIES (New York), H.V. Gleason, président de FRANKLIN NATIONAL BANK NEW YORK, Luigi Apuzzo, directeur à l'I.F.I., Francesco L. Fasciani, président d'ADICON.SULT SpA (Rome), C. Vizzini, vice-président de LLOYD INTERNATIONAL SpA (Rome), Douglas Fairbanks, président de DOUGFAIR CORP. (Los Angeles) et Raymond E. Lee, président de ROOSEVELT & LEE Ltd.

(626/27) Une concentration a été négociée aux Pays-Bas entre les maisons d'édition N.V. DE ARBEIDERSPERS d'Amsterdam (cf. N° 576 p. 33) et PERSCOMBINATIE N.V. (cf. N° 508 p. 26) au profit de la seconde, qui édite les quotidiens "Volkskrant" et "Parool".

PERSCOMBINATIE s'associera ensuite à parité avec le groupe de La Haye N.V. NEDERLANDSE DAGBLAD UNIE (cf. N° 561 p. 28) pour assurer la gestion du quotidien de Rotterdam "Het Vrije Volk", édité jusqu'ici par la firme absorbée.

(626/28) La filiale SNAM SpA de Milan (cf. N° 622 p. 33) du groupe E.N.I. - ENTE NAZIONALE IDROCARBURI de Rome (cf. N° 625 p. 47) s'est associée à parité avec la firme ETS KOMPASS EDIZIONI PER INFORMAZIONI ECONOMICHE SpA (Milan) - membre du groupe de Londres I. P. C. - INTERNATIONAL PUBLISHING CORP. Ltd (cf. N° 607 p. 32) - pour former à Rome la société d'éditions technique SEREDIT SpA (capital de Li. 1 million) que préside M. Francesco Forte.

(626/28) Le groupe d'édition allemand BERTELSMANN AG de Gütersloh (cf. N° 621 p. 35), qui est affilié depuis peu pour 25 % à son homologue GRUNER & JAHR & C° KG de Hambourg (cf. N° 620 p. 21) s'est substitué à la compagnie de portefeuille REINHARD MOHN OHG (Gütersloh) dans la firme d'impression GUTERSLOHER DRUCKHAUS GmbH (Gütersloh) dont il a porté le capital à DM 1 million.

ELECTRONIQUE

(626/28) Représentée jusqu'ici à Stuttgart par la firme TELEK-KELEC-AIRTRONIK GES. FUR ELEKTRONIK mbH (sous contrôle français - cf. N° 612 p. 37), l'entreprise de composants électroniques SPEX INDUSTRIES Inc. de Metuchem/ N.J. y a formé sa propre filiale commerciale, SPEX INDUSTRIES GmbH (capital de DM 50.000), que dirige M. Rober P. Main et gère M. R. Worbs.

(626/28) La compagnie électronique INTEL CORP. de Mountain View/Cal., spécialiste notamment de circuits miniaturisés, s'est donnée à Bruxelles une filiale de vente, INTEL CORP. SA (capital de FB 500.000), que préside M. Robert N. Noyce (Los Altos/Cal.).

La fondatrice est liée depuis 1970 avec la société de Montreal/Canada MICRO-SYSTEMS INTERNATIONAL Ltd, membre du groupe NORTHERN ELECTRIC C° Ltd (Montreal), pour la fabrication en commun à Ottawa d'un nouveau type de circuits intégrés.

(626/28) Spécialiste à Florence de composants (notamment plastiques), électroniques et électriques, la société MAS SpA (usine à Bottegone/Pistoia - cf. N° 600 p. 34) s'est donnée une filiale à Londres, MAS ELECTRONICS (U.K.) Ltd (capital de £ 10.000), dirigée par MM. Carlo Marchi, Augusto Meozzi et Adriano Antonelli.

La fondatrice (capital de Li. 0,5 milliard) est présente depuis fin 1970 en République Fédérale avec une filiale commerciale sous son nom à Francfort.

(626/29) La représentation en République Fédérale de la firme de composants électroniques **ADVANCED MICRO DEVICES Inc.** (Sunnyvale/Cal.) sera désormais du ressort de la nouvelle **ADVANCED MICRO DEVICES MIKRO-ELEKTRO-NIK GmbH** (Munich), au capital de DM 20.000, dirigée par M. Gerald Gessner (Starnberg).

(626/29) La **STE INITIATIVES FINANCIERES SA** de Genève a été à l'origine à Milan de la firme d'importation d'appareillages électroniques et électromécaniques scientifiques et de laboratoire **S.I.A.T.-SERVICI ITALDISI DI ASSISTANZA TECNICA Sas** (fonds de commandite de Li. 10 millions), que gère M. M. Israelachvili.

(626/29) L'entreprise allemande de composants électroniques **WILHELM ROTH GmbH** (Munich) sera désormais représentée en Autriche par une affiliée à Vienne, **INTEL ELEKTRONISCHE GERÄTE AG** (capital de Sh. 1 million) dirigée par MM. Franz Kejmar (Vienne), Erwin Brandestein (Munich) et Alois Berr (Krailling).

(626/29) La filiale **GTE INTERNATIONAL Inc.** (New York) du groupe **GENERAL TELEPHONE & ELECTRONICS CORP.** (cf. N° 608 p. 19) a simplifié ses intérêts en République Fédérale au profit de l'entreprise de lampes et composants électroniques **SYLVANIA VAKUUMTECHNIK GmbH** (Frauenaurach), qui a absorbé l'entreprise **SYLVANIA LICHTTECHNIK & ELEKTRONIK GmbH** de Hanovre (cf. N° 570 p. 23), s'est transformée en **GTE SYLVANIA LICHT GmbH** sous la direction de MM. Gerhard Detlefs et Marinus Swaanen, et a porté son capital à DM 13 millions.

ENGINEERING

(626/29) La firme néerlandaise d'études et d'engineering chimique **BUREAU VAN TONGEREN N.V.** (Heemstede) a constitué une filiale en Grande-Bretagne, **VAN TONGEREN (U.K.) Ltd** (Guilford/Surrey) au capital de £ 5.000, dirigée par MM. Adriaan Bishoff (Amsterdam) et Ronald G.C. Greenfield (Pershore/Worcs.).

(626/30) La société d'engineering TECHNIGAZ SA de Paris (cf. N° 613 p. 29) a conclu avec les compagnies américaine THE M.W. KELLOGG (New York), Division du groupe mécanique PULLMANN INC. de Chicago/Ill. (cf. N° 570 p. 29), et allemande DYCKERHOFF & WIDMANN KG de Munich (cf. N° 563 p. 16), un accord pour la construction de réservoirs de stockage de gaz naturel liquéfié aux Etats-Unis.

TECHNIGAZ est filiale de la compagnie de transports méthaniers GAZOCEAN SA de Paris (cf. N° 617 p. 34) et affiliée pour 10 % chacun aux groupes publics GAZ DE FRANCE (cf. N° 585 p. 44) et E.R.A.P.-ENTREPRISES DE RECHERCHES & D'ACTIVITES PETROLIERES SA (à travers la S.N.P.A.-STE NATIONALE DES PETROLES D'AQUITAINE SA - cf. N° 624 p. 35).

(626/30) Filiale au Gabon de la STE ENTREPOSE G.T.M. POUR LES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES SA de Paris - que contrôlent à parité les entreprises de travaux publics de Paris ENTREPOSE SA (groupe VALLOUREC SA cf. supra p. 16) et STE DES GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE SA (cf. supra p. 16) - l'entreprise de travaux maritimes pour exploitation offshore STE EQUATORIALE DES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES-SETRAPEM Sarl (Port Gentil) a ouvert à Paris une succursale que dirige M. Raymond Aubert.

FINANCE

(626/30) Déjà présent à Amsterdam, Rotterdam et La Haye avec des succursales - dirigées par M. P.H. De Jong - de sa Division bancaire, le groupe AMERICAN EXPRESS C° de New York (cf. N° 619 p. 34) a constitué à Amsterdam la société de portefeuille et financière AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL FINANCE CORP. N.V. (capital de Fl. 0,9 million), que dirigent MM. M.F. Narri, H.L. Clark, R.F. Blanchard et J.D. Robinson III, et qui est directement contrôlée par les filiales de New York AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL BANKING CORP. (majoritaire) et AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL Inc.

(626/30) Affilié à la BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS SA (cf. N° 625 p. 49), le CREDIT DU NORD SA de Lille (cf. N° 615 p. 24) a lancé en Belgique - à travers sa filiale CREDIT DU NORD BELGE SA (Bruxelles) - une offre publique d'achat destinée à lui assurer le contrôle absolu de la BANQUE COMMERCIALE HUTOISE SA de Huy (cf. N° 593 p. 31), où elle est déjà majoritaire à 69 % environ.

(626/31) Membre à Milan du groupe ITALCEMENTI-FABBRICHE RIUNITE CEMENTO SpA de Bergame (cf. N° 612 p. 15), l'ISTITUTO BANCARIO ITALIANO SpA (cf. N° 561 p. 33) s'est assuré le contrôle à Bologne du BANCO DI CREDITO GENERALE SpA (capital de Li. 850 millions) qu'anime M. Ugo Stefanelli, et il envisage, dans une étape ultérieure, de l'absorber.

(626/31) MM. J. Flemming, D. Dube et D. Schmücker ont été les fondateurs à Hanovre de la firme JOACHIM FLEMMING KG, chargée de la promotion en République Fédérale de la société de gestion de Fonds de placement I. C. T. - INVESTOR CAPITAL TRUST Inc. de Panama et Genève (cf. N° 612 p. 30). Dotée depuis peu d'une succursale à Milan - la seconde en Italie après celle de Rome (créée début 1970) ICT, assure notamment la diffusion des certificats des DOLLAR FUND, FUND OF NEW YORK, FUND OF NATIONS, REAL STOCK FUND, REAL ESTATE STOCK FUND, etc ...

(626/31) Le groupe ASSURANCES GENERALES DE FRANCE SA de Paris (cf. N° 600 p. 15) a transformé sa filiale-cadre CIE DE GESTION & D'ORGANISATION SA en BANQUE GENERALE DU PHENIX SA, placée sous la présidence de M. Georges Plescoff et la direction de M. Rober Papaz. Des négociations sont en cours en vue d'intéresser diverses banques françaises à ce nouvel établissement (capital de F. 10 millions).

(626/31) Les succursales et agences au Chili de la BANQUE FRANCAISE & ITALIENNE POUR L'AMERIQUE DU SUD-SUDAMERIS SA de Paris (cf. N° 583 p. 31) sont passées sous le contrôle de l'Etat chilien.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

(626/31) La compagnie française PECHE & FROID SA de Boulogne-sur-Mer/P. de C. (cf. N° 625 p. 41), spécialisée dans les conserves, maryage, salaison, transformation et commerce de poissons, et le groupe L'AIR LIQUIDE SA de Paris (cf. N° 621 p. 30) ont définitivement constitué auprès de la première leur filiale (66,6/33,3 %) LA SURGELATION ALIMENTAIRE SA (capital de F. 100.000), que préside M. Jean Delpierre et dirige M. Philippe Delpierre.

La nouvelle affaire a reçu de PECHE & FROID son Département "Produits surgelés", et L'AIR LIQUIDE la fera bénéficier de son expérience dans le domaine de la surgélation et de la conservation des produits alimentaires ainsi que de ses moyens de recherche.

(626/32) Les intérêts chez les Six du groupe de grains et aliments composés pour animaux CARGILL Inc. de Minneapolis (cf. N° 591 p. 40) se sont enrichis à Milan de l'entreprise d'élevage et vente d'animaux de boucherie ALLVIT-ALLEVAMENTO VITELLI SpA (capital initial de Li. 2 millions), qui, dirigée par MM. Roger Chapuis, H. Sontheim et Tito Carnelutti est directement contrôlée par le holding de Panama TRADAX INTERNACIONAL SA (cf. N° 460 p. 32).

CARGILL possède une dizaine de filiales ou affiliées dans le Marché Commun, et notamment : (1) en France, STE NORMANDE D'ALIMENTATION DU BETAIL SA et GRANAX FRANCE SA; (2) aux Pays-Bas, CARGILL SOJA INDUSTRIE N.V., EURO-SILO N.V. et TRADAX GRAANHANDEL N.O.; (3) en Belgique N.V. HENS VOEDERS, TRADAX N.V. et INTERNATIONAL GRAIN TRADING C° N.V., (4) en Allemagne DEUTSCHE TRADAX GmbH et HENS'FUTTER GmbH.

(626/32) Filiale commune à Cologne des compagnies de meunerie GEBR. CREMER GmbH (Bonn) et HEINR. AUER MÜHLENWERKE KGaA de Köln-Deutz (cf. N° 606 p. 27), la firme de distribution de farines et aliments pour bétail WEST-MEHL HANDELS GmbH s'est assurée le contrôle des entreprises de la branche GEBR. HENNEKES MEHLHANDELS GmbH (Mönchengladbach), F. STRASSER MEHLHANDELS GmbH (Rheydt-Mülfort), URBAN OLLIGS, PINSDORF & C° GmbH (Köln), MEHLGROSSHANDEL WASCHKAU & C° GmbH (Bielefeld) et PASS & SOHN GmbH (Wuppertal), puis les a absorbées.

Elle avait réalisé dernièrement une opération similaire avec trois autres entreprises de la branche, DORTMUNDER MEHLANDEL DEILERT & LÜTTEKE GmbH (Dortmund), BERNERS GmbH (Blumenthal-Eifel) et REMSCHEIDER MEHLHANDELS GmbH (Lüttringhausen).

(626/32) L'entreprise allemande de négoce de grains et autres produits agricoles PETER CREMER GmbH (Hambourg) - sans liens avec la compagnie GEBR. CREMER de Bonn (cf. supra) - s'est donnée une filiale en France, PETER CREMER FRANCE Sarl (Ste Genevière en Laye/Yvelines) au capital de F. 1 million, que gère M. Peter Cremer.

INFORMATIQUE

(626/32) Des intérêts suisses portés notamment par MM. René W. Schärting (Berne) et K.C. Frey (Zurich) ont été à l'origine à Stuttgart de la firme d'informatique et travail à façon sur ordinateurs SYSTOR GES. mbH FÜR ELEKTRONISCHE DATENVERARBEITUNG (capital de DM 100.000), dirigée par MM. Axel Erich Knobloch et Klaus Sperling.

(626/33) L'organisme public français C.E.A.-COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE (cf. N° 623 p. 21) prépare la fusion de son Département "Informatique" avec la société FRANLAB-BUREAU D'ETUDES DE GISEMENTS & D'INFORMATIQUE PETROLIERS SA (Rueil-Malmaison/Hts-de-Seine) - qui appartient à l'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE, DES CARBURANTS & LUBRIFIANTS-I.F.P. de Rueil - cf. N° 625 p. 45) - au sein d'une affaire dont il partagera le contrôle 60/40 avec ce dernier et qui, présidée par M. Pierre Jacquart (directeur général adjoint de l'IFP), sera dirigée par M. Gilbert Amougal (directeur au CEA).

Le CEA a récemment participé à la création à Paris de la firme de prospection, recherche et exploitation de gisements d'uranium STE D'ETUDES & DE RECHERCHES D'URANIUM SA (capital de F. 100.000), que préside M. Pierre Taranger. Son Département "Informatique" emploie quelque 300 personnes et dispose d'un budget annuel supérieur à F. 15 millions.

(626/33) Le groupe L'IMMOBILIERE-CONSTRUCTION DE PARIS SA (cf. N° 573 p. 25) s'est donné une filiale de software à son siège, STE D'INFORMATIQUE DE LA CONSTRUCTION SA (capital de F. 100.000), que préside M. Pierre Mathelot et dirige M. Bernard Marty.

La fondatrice emploie 3.500 personnes et perçoit annuellement des loyers pour un montant de quelque F. 150 millions. Elle a récemment constitué à Paris, avec ses filiales BANQUE DE LA CONSTRUCTION & DES TRAVAUX PUBLICS-B.C.T. SA et SOFAP-STE FRANCAISE D'ACCESSION A LA PROPRIETE SA (cf. N° 269 p. 17), la société de promotion immobilière GROUPEMENT D'ETUDES COMMERCIALES-GRECO SA (capital de F. 100.000), que préside M. Eugène Casenac.

METALLURGIE

(626/33) Les intérêts en République Fédérale (cf. N° 618 p. 22) du groupe STANDARD OIL C° OF NEW JERSEY (cf. N° 621 p. 30) se sont enrichis à Hambourg d'une affiliée de vente, installation et montage de brûleurs et appareils de chauffage, GILBARCO GmbH (capital de DM 0,2 million), gérée par MM. O. Morgenthaler et W. Heinicke, et dirigée par MM. W.J. Stanley, S. Low et H.J. Korth Jr.

Le groupe américain possède - à travers les compagnies GILBER & BAKER MANUFACTURING C° (New York) et GILBARCO Inc. (Greensboro/N.C.) - plusieurs filiales GILBARCO de fabrication ou montage d'équipements de chauffages ou brûleurs industriels à l'étranger (cf. N° 479 p. 35), notamment à Rome, Liège (approvisionnement l'ensemble du marché des Six), Zurich, etc ...

(626/34) La seconde - après la CENTEC GES. FÜR CENTRIFUGENTECHNIK mbH de Bensberg-Köln (cf. N° 625 p. 44) - des deux sociétés dont la constitution à parité a été prévue dans l'accord conclu en mars 1970 entre Pays-Bas, République Fédérale et Grande-Bretagne pour la fabrication d'uranium enrichi par centrifugation a été créée au Royaume-Uni sous le nom d'URENCO Ltd (Marlow/Bucks.).

Présidée par M. Heinz Schimmelbusch - directeur général de la firme allemande d'engineering nucléaire NUKEM-NUCLEAR-CHEMIE & METALLURGIE GmbH de Wolfgang b. Hanau (cf. N° 586 p. 36) - la nouvelle affaire a eu pour fondatrices les compagnies URANIT-URAN-ISOTOPENTRENNUNGS GmbH de Jülich (affiliée pour 40 % à NUKEM - cf. N° 541 p. 33), ULTRA CENTRIFUGE NEDERLAND N.V. (Almelo) et BRITISH NUCLEAR FUELS Ltd (Londres).

(626/34) Le groupe métallurgique de Chicago INTERLAKE STEEL CORP. (cf. N° 582 p. 36) a cédé, au prix de £ 87.000 (quelque \$ 208.000), le solde (10%) de sa participation à Paris dans l'entreprise FERALCO SA (cf. N° 525 p. 27) au groupe britannique d'échafaudages et rayonnages métalliques DEXION-COMINO INTERNATIONAL Ltd de Wembley Park/Mddx. (cf. N° 592 p. 43), qui en a désormais ainsi le contrôle absolu.

En dehors de FERALCO - avec sa filiale STE TECHNIQUE DE PALETTISATION Sarl (Paris) - les intérêts chez les Six de DEXION-COMINO INTERNATIONAL sont concentrés en République Fédérale avec les filiales de Munich DEXION-BÜTTNER GmbH (cf. N° 542 p. 25) et de Lambach b. Giessen DEXION AURA GmbH (anc. AURA GmbH) et DEXION GmbH.

(626/34) Une concentration a été négociée en Italie entre les entreprises d'agents isolants et exothermiques pour l'industrie métallurgique SAMA-STA APPROVVIGIONAMENTO MATERIALI PER ACCIAIERIA de Binasco (capital de Li. 60 millions) et PROMEDO ITALIA SpA de Milan (Li. 200 millions), par absorption de la première par la seconde (cf. N° 555 p. 32) qui y avait élargi récemment son contrôle.

PROMEDO (usines à Valpergha, Cavanese et Piombino) et sa filiale industrielle PROMEDO SUD SpA (Fuorni/Salerno) appartiennent à la filiale DOITTEAU PRODUITS METALLURGIE SA (Corbeil/Essonne) de la compagnie française ETS PAUL DOITTEAU SA (cf. N° 530 p. 32), elle même contrôlée à 60 % par le groupe KON. SCHOLTEN-HONIG N.V. d'Amsterdam et Amersfoort (cf. N° 579 p. 21).

(626/34) L'entreprise française d'emboutissage, découpage, traitement, impression, décoration et traitement de métaux et surfaces métalliques CIGCEM-CIE INDUSTRIELLE DE GRAVURE CHIMIQUE & DE MECANIQUE SA (Bogny-sur-Meuse/Ardennes) sera désormais représentée en République Fédérale par la nouvelle CIGCEM VERKAUFSBÜRO BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND GmbH (Hattingen/Ruhr) au capital de DM 20.000, dont les gérants sont MM. Wolfgang Ballhausen et A. Nicolas.

(626/35) La société française de négoce de métaux non ferreux COMETA SA de Neuilly/Hts-de-Seine (anc. Taverny/Val d'Oise) a présidé à la formation en Belgique de l'entreprise d'affinage d'aluminium (deuxième fusion) AFFINAGE DU HAINAUT-AFFINAL SA (Marquain/Tournai) au capital de FB 5 millions, que préside M. Daniel Cohen (Neuilly).

La fondatrice (cf. N° 349 p. 28), qui dispose en France d'une filiale de commerce international, COMETA INTERNATIONAL SA (Neuilly), ainsi que d'une succursale à Roubaix, est également présente en République Fédérale avec une filiale sous son nom à Duisburg.

(626/35) Au terme des négociations qu'ils avaient récemment entreprises à cet effet, le groupe de Paris PECHINEY SA (cf. N° 625 p. 45) et la compagnie de Bruxelles TRACTION & ELECTRICITE SA (groupe STE GENERALE DE BELGIQUE SA - cf. N° 618 p. 38) sont convenus d'ériger en commun à Clermont-sous-Huy/Liège une usine d'électrodes en graphite : celle-ci, qui bénéficiera du know-how du partenaire français, produira dès 1973, après un investissement de FB 1 milliard, 15.000 tonnes d'électrodes usinés par an; elle sera exploitée par une filiale paritaire, et son chiffre d'affaires initial atteindra FB 500 millions, dont 50% à l'exportation.

Troisième producteur européen de graphite (avec 30.000 t./an), PECHINEY exploite des usines de graphite pour électrodes, graphite matériaux et graphite nucléaire à Chedde/Hte Savoie et à La Coruña/Espagne (exploitée par la filiale SOC. GRAFICO ELECTRICOS DEL NOROESTE-GENOSA SA).

(626/35) Les groupes PECHINEY SA de Paris (cf. supra), KAISER ALUMINUM & CHEMICAL CORP. d'Oakland/Cal. (cf. N° 622 p. 31) et ALCAN ALUMINIUM Ltd de Montreal (cf. N° 613 p. 33) participeront pour 24 % ensemble à la constitution en Argentine de la compagnie ALUAR SA (Puerto Madryn). Celle-ci, dont le solde du capital sera détenu par la compagnie caoutchoutière de Buenos-Aires FATE SA (51 %), divers intérêts locaux (24%) et l'Etat Argentin (1%), assurera l'érection et l'exploitation d'une usine d'aluminium qui, après un investissement de \$ 300 millions, aura une capacité annuelle de 150.000 t.

(626/35) Spécialiste à Stuttgart de filtres métalliques pour épuration des liquides et gaz, la société KNECHT FILTERWERKE GmbH (cf. N° 49 p. 19) a décuplé à Sh. 1 million le capital de sa filiale autrichienne FILTERWERK GmbH (St Michel ob. Bleibung) et l'a transformée en KNECHT FILTERWERK GmbH, sous la direction de M. Günter Styria.

La société allemande est présente depuis 1960 sur le marché français avec une filiale, KNECHT FRANCE SA (Puteaux/Hts-de-Seine), présidée par M. F. de Losi et également connue sous l'enseigne commerciale SNECI-INDUSTRIE.

(626/36) Le groupe de Hanovre et Berlin PREUSSAG AG (cf. N° 625 p. 43) a pris le contrôle absolu de sa filiale de gestion métallurgique et minière BERGMETALL GmbH de Goslar/Bad Homburg (cf. N° 376 p. 27), puis l'a absorbée.

Le groupe a ainsi renforcé notamment son contrôle sur l'entreprise de zinc et dérivés VERTRIEBSGEMEINSCHAFT FÜR HARZER ZINKOXYDE WERNER & HEUBACH KG (VHZ) de Langelsheim/Harz, dirigée par M. Hans Henbach (associé minoritaire).

MINES

(626/36) Le holding de sociétés minières sudafricaines CHARTER CONSOLIDATED Ltd de Londres (où le groupe ANGLO-AMERICAN CORP. OF SOUTH AFRICA Ltd est intéressé pour 36 % - cf. N° 611 p. 35) s'est donné une nouvelle filiale de portefeuille à Luxembourg, CHARTER LUXEMBOURG Ltd SA (capital de \$ 1,82 million), constituée pour son compte par le CREGELUX-CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG SA (cf. N° 622 p. 28) avec MM. B.W. Pain, J. Liegeard et P.M. Odd pour administrateurs.

Le groupe avait déjà installé il y a quelques mois deux filiales à Luxembourg CHARTER CONSOLIDATED CONGO EXPLORATIONS Ltd SA et CHARTER CONSOLIDATED CONGO SA (toutes deux au capital de \$ 102.000).

(626/36) La société LE NICKEL (AUSTRALIA) EXPLORATION (PTY) Ltd, filiale en Australie de la compagnie LE NICKEL SA de Paris (groupe ROTHSCHILD SA - cf. N° 620 p. 29), a conclu avec la compagnie IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES OF AUSTRALIA & NEW ZEALAND-ICIANZ Ltd (groupe de Londres I.C.I.-IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES Ltd - cf. N° 625 p. 20) un accord pour la prospection en commun de concessions minières dans le site de Chillagoe (Queensland du Nord) et dans le bassin d'Amadens (Territoire du Nord). Dans la première région, les recherches seront conduites par la firme MINIMP (PTY) Ltd (filiale absolue d'ICIANZ) et dans la seconde par LE NICKEL (AUSTRALIA).

Dans les deux cas, la société chef d'opérations bénéficiera d'une participation de 60 % aux résultats des recherches et à l'exploitation qui s'en suivra.

PAPIER

(626/37) Cinq manufactures françaises de papiers peints se sont associées à parité pour constituer à Paris la société DISTRIBUTION OF ENGLISH WALLPAPERS Sarl (capital de F. 20.000) qui, avec pour gérants MM. Jacques Loew et Jacques Roche et pour directeur M. Garabian, assurera la représentation en France des papiers peints produits par la firme de Londres CROWN Ltd.

Il s'agit des entreprises ANDRE CLOU (Toulouse), SA DES PAPIERS PEINTS DALIA (Paris), SA A. & J. ROCHE (Lyon), SA SUD PAPIER PEINTS (Marseille) et SA R. THEBAULT (Bordeaux).

PETROLE

(626/37) La filiale pétrolière WINTERSHALL AG de Celle (cf. N° 619 p. 31) du groupe B.A.S.F.-BADISCHE ANILIN & SODA-FABRIK AG de Ludwigshafen (cf. N° 620 p. 21) a installé une filiale à Londres, WINTERSHALL (U.K.) Ltd (capital de £ 10.000), chargée de porter ses intérêts industriels et commerciaux dans l'exploration en Mer du Nord.

WINTERSHALL possède de nombreuses filiales directes à l'étranger, notamment à Amsterdam (DELFZEE N.V.), Oslo, Paris, Ottmarsheim/Ht Rhin, Calgary/Canada et Porto Alegre/Brésil ainsi qu'une filiale de portefeuille en Suisse, MERKUR & BARBARA AG (Zug).

(626/37) Se proposant d'effectuer des recherches pétrolières et minières en Australie, le groupe de Rotterdam et Londres ROYAL-DUTCH-SHELL (cf. N° 624 p. 34) y a installé une filiale, SHELL MINERALS EXPLORATION (AUSTRALIA) Ltd (capital de \$A 1 million).

Le groupe s'est associé dernièrement (à travers sa filiale SUNDA SHELL N.V.) sur des permis pétroliers au Sud-Est de Sumatra, avec la compagnie IAPCO-INDEPENDENT INDONESIAN AMERICAN PETROLEUM C°, filiale 93/7 des groupes américain NATOMAS C° (Los Angeles) et japonais ITOH & C° Ltd. Par ailleurs, il a récemment installé deux nouvelles filiales à Londres, SHELL FINANCE SERVICES Ltd (capital de £ 50.000) et SHELL MARKETING Ltd, dont la seconde doit reprendre une partie des activités de ventes chimiques de l'affiliée SHELL-MEX & B.P. Ltd (en cours de dissolution).

(626/38) Après avoir acquis (cf. N° 611 p. 36) une participation de 35 % - avec option pour la porter à 50 % - dans la filiale SAFRAP Ltd (Lagos) du groupe public de Paris ERAP-ENTREPRISE DE RECHERCHES & D'ACTIVITES PETROLIERES SA (cf. N° 623 p. 21), l'entreprise d'Etat NIGERIAN NATIONAL OIL CORP. (Lagos) négocie la prise d'une participation de 33,3 % dans les concessions que possède depuis 1964 dans le pays - et où sont extraits actuellement 1,2 million de barils/jour - la filiale AGIP (NIGERIA) Ltd du groupe E.N.I.-ENTE NAZIONALE IDROCARBURI SpA de Rome. (cf. N° 625 p. 47).

(626/38) La société de distribution pétrolière AGIP AG de Munich, filiale du groupe public de Rome E.N.I. (cf. supra) à travers son holding AGIP SpA (cf. N° 625 p. 47) a transféré sa participation dans la société de stockage pétrolier TANKLAGER HANAU GmbH & C° KG (Hanau/Main) à sa filiale TANKLAGER HANAU GmbH, dont le capital a été porté en conséquence de DM 20.000 à 550.000.

AGIP AG, qui exploite un réseau de 600 stations en République Fédérale, a conclu dernièrement avec le groupe de grands magasins et vente par correspondance NECKERMANN VERSAND KGaA de Francfort (cf. N° 612 p. 16) un accord lui permettant d'adjoindre à ses stations un service de mini-magasins "Big Bon" approvisionné par celui-ci, et indépendant de la chaîne de magasins "Auto Bazars" déjà mis en place par AGIP.

PHARMACIE

(626/38) Le groupe COMMERCIAL SOLVENTS CORP. de New York (cf. N° 310 p. 27) a allégé ses intérêts en Italie en fusionnant les sociétés pharmaceutiques HOFFMANN SpA de Rome (cf. N° 84 p. 22) - dont les actifs industriels avaient été cédés en 1969 au groupe de Londres I.C.I.-IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES Ltd (cf. supra p. 18) - et ISTITUTO CHEMIOTERAPICO ITALIANO SpA (Milan) au profit de la seconde, qu'animent MM. Mario Singer, M.C. Wheeler et C. Vittadini, et qui est directement contrôlée (51 %) par le holding CHEPHA VERWALTUNGS AG (Zurich).

Spécialiste de produits chimiques industriels, paraffine, carbon black, aliments pour animaux, pharmacie, explosifs, etc ..., COMMERCIAL SOLVENTS a divers autres intérêts en Europe, notamment à Cologne CSC-CHEMIE GmbH (anc. CHEM-SYNA GmbH - cf. N° 249 p. 30), et à Barcelone INDUSTRIAL KERN ESPANOLA SA (participation de 50 % acquise en octobre 1968).

(626/39) Spécialiste aux Etats-Unis de fournitures générales médicales et hospitalières, instruments de laboratoires, etc ..., la compagnie BARNES-HIND PHARMACEUTICALS Inc. de Sunnyvale/Cal. (cf. N° 621 p. 20) a installé à Cologne la société de vente BARNES-HIND-PHARMA GmbH (capital de DM 50.000) qui, avec pour gérant M. Hans Peter Abel, est compétente pour l'ensemble de l'Europe.

La fondatrice a récemment acquis en France le contrôle de deux entreprises de lunetterie et instruments optiques, INTERNATIONAL MODERN OPTICS-IMO SA (Oyonax/Ain) et STE OPTIQUE DE LUNETTERIE A. LAMARD-O. L. A. LAMARD SA de Nogent-le-Roi/E. & L. (cf. N° 595 p. 43).

PLASTIQUE

(626/39) L'entreprise italienne d'appareils hygiéniques, sanitaires et de ménage en plastique CARRARA & MATTA SpA (Turin) s'est donnée à Baden-Baden une filiale sous son nom (capital de DM 20.000), dirigée par MM. Giovanni Motta, A. Peano et Frank Wiese, et commanditant l'entreprise CARRARA & MATTA GmbH & C° C.M. KG.

(626/39) La compagnie suisse de portefeuille et gestion de brevets V.P. TECHNIK AG (Zug) s'est assurée le contrôle à 78,6 % de la firme française ANEX-ENZYBIO SA (St Denis/Seine-St-Denis) à travers : (1) sa filiale suisse d'équipements d'emballage et conditionnement V.P. TECHNIK SA (Bâle); (2) sa filiale française d'emballages plastiques ETS CHARLES NICOLLE SA (Gentilly/Val-de-Marne), qui a fait apport de ses Départements "Emboutissage" et "Thermoformage" (évalués à F. 4,9 millions). A la suite de ces opérations, ANEX-ENZYBIO s'est transformée en CONTRAPAC SA et, désormais présidée par M. Pierre Henault et dirigée par MM. Claude Sicard et Heinz Rode, elle a élevé son capital à F. 3 millions.

En France, V.P. TECHNIK AG dispose également depuis octobre 1970 (cf. N° 588 p. 26) d'une filiale commerciale à Gentilly, V.P. TECHNIK FRANCE Sarl (capital de F. 20.000), dont le gérant est M. Claude Sicard.

(626/39) A travers sa filiale de Francfort (56,4 %) BRAAS & C° GmbH (cf. N° 594 p. 16), le groupe britannique REDLAND HOLDINGS Ltd (Reigate/Surrey) est désormais intéressé pour 10 % dans l'entreprise de fabrications plastiques SCHILDKRÖT KUNSTSTOFFWERKE AG de Mannheim (cf. N° 603 p. 33), membre du groupe WASAG-CHEMIE AG d'Essen (cf. N° 595 p. 16).

PUBLICITE

(626/40) L'agence PROMOREP SA de Paris (cf. N° 571 p. 43) s'est assurée le contrôle absolu de la firme d'études de marché, établissement de plans media et lancement de produits nouveaux MARKETING ACTION Sarl de Paris (capital de F. 20.000), en y reprenant la part de 50 % qu'y détenait son homologue de Marseille G.B. PUBLICITE SA (cf. N° 566 p. 32).

Présidée par M. George Bartoli, celle-ci, qui réalise avec 45 personnes un chiffre d'affaires annuel supérieur à F. 15 millions, a récemment ouvert à Paris une succursale que dirige M. Michel O'Connor.

TABAC

(626/40) Le monopole italien de tabacs (cf. N° 620 p. 31) a confié la distribution aux Pays-Bas de ses cigarettes filtres "Nazionali" au groupe de Groningue KON. THEODORUS NIEMEYER N.V. (cf. N° 489 p. 30), licencié du groupe REYNOLDS INDUSTRIE Inc. de Winston Salem/N.C. (cf. N° 605 p. 39).

La filiale de ce dernier à Cologne, REYNOLDS-NEUERBURG GmbH, est elle-même licenciée depuis peu du monopole italien pour la fabrication et la distribution en République Fédérale des cigarettes "Lido".

TEXTILES

(626/40) Le groupe allemand de bonneterie SCHULTE & DIECKHOFF GmbH d'Hortsmar (cf. N° 625 p. 49) négocie avec son homologue britannique BEAR BRAND Ltd de Woolton-Liverpool (cf. N° 333 p. 32) un accord de coopération commerciale et de licence accompagné d'un prêt convertible qui lui donnera une importante participation dans celui-ci, qu'animent MM. H.A. Bainbridge et P. Rougier.

(626/40) Rassemblant près de 38 entreprises françaises de confection, le groupement LA CENTRALE DU PRET A PORTER-GIE (Paris) a ouvert à Milan une succursale commerciale dirigée par M. Philippe Conte.

(626/41) L'entreprise textile d'Augsburg NEUE AUGSBURGER KATTUNFABRIK-NAK (cf. N° 548 p. 37) a pris à Hohenlimburg/Westf. une participation de 50 % dans la firme d'importation textile GÖCKE & SOHN AG (cf. N° 467 p. 37), y devenant ainsi l'associée à parité du groupe FROWEIN & C° KGaA de Wuppertal-Eberfeld (cf. N° 349 p. 22).

TOURISME

(626/41) Spécialisée à Zurich dans l'organisation de loisirs ainsi que la location de chalets et résidences de vacances, la société CHALETS & FERIENWOHNUNGEN AG (cf. N° 542 p. 42) a pris une double initiative au Benelux : (1) Transformation de sa succursale d'Amstelveen en filiale sous le nom de SWISS CHALETS (HOLLAND) N.V. (capital de Fl. 125.000) et la direction de Mme Anna Vonk; (2) Création à Ixelles-Bruxelles de l'agence de voyages TRAVEX SA (capital de FB 1 million), que préside M. B. Franzen, son propre président.

Exploitant un portefeuille de plus d'un million de locations en Suisse, la fondatrice est largement implantée en Europe : Paris, Londres, Stockholm, Francfort, SWISS CHALETS VERMIETUNGSGESELLSCHAFT mbH), etc ...

(626/41) La CIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS & DU TOURISME SA de Bruxelles (cf. N° 623 p. 41) s'est donnée à Madrid une filiale à vocation d'agence de voyages, PULMANTUR BS SA (capital de Pas 5 millions), en association 60/40 avec des intérêts locaux.

La fondatrice était déjà présente en Espagne avec une filiale hôtelière, HOWASA SA.

(626/41) Filiale hôtelière du groupe de transports aériens PAN AMERICAN WORLD AIRWAYS Inc., la compagnie de New York INTERCONTINENTAL HOTELS Inc. (cf. N° 625 p. 51) a élargi son réseau en République Fédérale en dotant sa filiale de Francfort INTERCONTINENTAL HOTELS BETRIEBSGESELLSCHAFT mbH (capital récemment élevé à DM 1,5 million) d'une troisième succursale à Cologne - après celles de Hanovre et Düsseldorf.

TRANSPORTS

(626/42) Le groupe de transports maritimes d'Amsterdam N.V. NEDERLANDSCHE SCHEEPVAART UNIE-N.S.U. (cf. N° 624 p. 28) a repris aux compagnies N.V. HOLLAND AMERIKA LIJN (cf. N° 615 p. 35) et N.V. SCHEEPVAART & STEENKOLENMIJ. N.V. (cf. N° 579 p. 42) de Rotterdam leurs intérêts minoritaires dans l'entreprise de charters aériens (fret et passagers) MARTIN'S AIR CHARTER-MARTINAJE HOLLAND N.V. d'Amsterdam-Schiphol (cf. N° 552 p. 43), dont il est ainsi devenu le principal actionnaire (49 %).

Les autres associés de N.S.U. dans cette affaire sont notamment la compagnie aérienne KLM-KON. LUCHTVAART MIJ. N.V. de La Haye (cf. N° 616 p. 33) avec 25 %, ainsi que l'ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V. et la BANK MEES & HOPE N.V. (6 % chacune).

(626/42) La compagnie de transports et affretements maritime, terrestre et aérien GELDERS OVERSLAG & EXPEDITIEBEDRIJF N.V. -G.O.E.B. d'Arnhem (cf. N° 445 p. 34) a renforcé son réseau en République Fédérale en dotant sa filiale d'Emmerich SPEDITIONS- & TRANSPORTGESELLSCHAFT SPETRA GmbH (cf. N° 578 p. 43) d'une succursale à Ratingen b. Düsseldorf.

Animée par M. Marinus Zweers, G.O.E.B. , qui est notamment intéressée à Rotterdam dans la firme de consignation, stockage, tri et groupage BLECKMANN-OVERSLAG-COMBINATIE-BOC HOLLAND N.V. (cf. N° 370 p. 27), possède plusieurs filiales GELDERS à l'étranger : Anvers (cf. N° 464 p. 37), Paris, Hull, etc ...

(626/42) Liée jusqu'ici en Belgique par un accord de représentation avec la SA BELGE D'EXPLOITATION DE LA NAVIGATION AERIENNE-SABENA, la compagnie aérienne SOUTH AFRICAN AIRWAYS Ltd de Johannesburg (cf. N° 582 p. 42) possède désormais à Bruxelles sa propre succursale, placée sous la direction de M. J.L. Hans Loubser.

(626/42) Filiale à Rotterdam et Amsterdam du groupe de transports internationaux de Milan, Gênes et Turin SOFRITTI SpA (cf. N° 610 p. 39), la société SOFRITTI NEDERLAND N.V. (anc. TRANSITALIA N.V.) a confié son agence exclusive - et celle de sa compagnie mère - dans les provinces d'Overijssel Gelderland et Drente - Sud (Emmen, Covorden, Hoogeveen et Meppel) à l'entreprise néerlandaise de groupage I.V.O. (Glasserbrug et Oldenzaal).

(626/43) Le groupe de transports internationaux de New York AMERICAN EXPORT INDUSTRIES Inc. (cf. N° 594 p. 35) a élargi ses intérêts chez les Six en installant à Paris, à travers ses filiales de Luxembourg AMERICAN EXPORT INTERNATIONAL HOLDING SA et de Bruxelles AMERICAN EXPORT INTERNATIONAL SA, la société INTERFREIGHT-SATT SA (capital de F. 0,5 million), en association avec son homologue S.A.T.T.-SA DE TRANSPORTS de Paris (cf. N° 511 p. 37). Celle-ci, qu'animent MM. Jean-Pierre et Jacques Bernheim, respectivement président et directeur de la nouvelle affaire, assurait déjà la représentation en France de la filiale AMERICAN EXPORT ISBRANDTSEN LINES Inc. -AEIL (New York) du groupe américain.

Ce dernier dispose de nombreux autres intérêts en Europe, notamment à Anvers (INTERFREIGHT BENELUX N.V.), Amsterdam (SYSTEMS INTERFREIGHT NEDERLAND N.V.), Rome, (INTERFREIGHT ITALIA SpA - anc. ITALCARGO CONTAINERS - cf. N° 517 p. 36), etc ...

(626/43) Une rationalisation des intérêts du groupe WORMS & CIE de Paris (cf. N° 623 p. 41) dans le domaine des transports maritimes se traduira par l'apport par la CIE HAVRAISE & NANTAISE PENINSULAIRE SA de Paris (cf. N° 620 p. 34) à la STE FRANCAISE DES TRANSPORTS PETROLIERS-SFTP SA (Paris) : (1) de l'ensemble de sa flotte et de son exploitation; (2) du contrôle (99,91 % et 94,95 %, respectivement) des compagnies NAVALE & COMMERCIALE HAVRAISE PENINSULAIRE SA de Paris (cf. N° 613 p. 42) et STE NANTAISE DES CHARGEURS DE L'OUEST SA de Nantes (cf. N° 495 p. 41).

Devenue holding sous le nom de CIE NAVALE WORMS, la société apporteuse - qui a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de F. 257 millions - sera majoritaire dans SFTP. Transformée en STE FRANCAISE DE TRANSPORTS MARITIMES-S.F.T.M. SA, celle-ci (chiffre de F. 97 millions en 1970) exploitera une flotte de quelque 40 navires représentant un tonnage global d'environ 1,14 million de t. de port en lourd.

VERRE

(626/43) La compagnie CATAPHOTE CORP. de Jackson/Mo. s'est donnée une filiale à Paris, MICROBILLES SA (capital de F. 100.000) , chargée, sous la présidence de Mme S. Georgest, de la fabrication et de la vente d'articles en verre, abrasifs et poudres en verre pour signalisation routière mis au point par sa Division MICROBEADS C° (Toledo/Ohio).

Celle-ci possède depuis 1968 une filiale en Suisse, MICROBEADS AG - domiciliée auprès de la firme ALFRED EHRISMANN AG (Windisch/Aargau) - ainsi que plusieurs agents en Europe : C.T. (MILANO) SpA (cf. N° 562 p. 24), VACU-BLAST Ltd (Slough/Bucks), etc ...

INDEX DES PRINCIPALES SOCIETES CITEES

Abarth & C°	P. 16	Banque de Paris & des Pays-Bas	P. 30
Adiconsult	27	Barnes-Hind Pharmaceuticals	39
Advanced Micro Devices	29	Bear Brand	40
Aeroceanic	25	Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne-Sabena	42
Affinage du Hainaut-Affinal	35	Bendix	20
Agip	38	Bergmetall	36
Air Liquide (L')	31	Bergougnan	17
Alcan Aluminium	35	Berners	32
Algemene Bank Nederland	42	Bertelsmann	28
Allen & C°	17	Bic	24
Allevamento Vitelli-Allvit	32	BOC-Holland	42
Alpi-Assicurazioni	15	Bordogna-Macpi	25
Aluar	35	Braas & C°	39
American Export Industries	44	Brink	25
American Express	30	British Nuclear Fuels	34
American Integrity Funding	27	Brunswick	24
American International Underwriters	14	B. & S. Massey & Sons	26
ArmexEnzybio	39	Bureau Van Tongeren	29
Anglo-American Corp. of South Africa	36	Cablevision Belgium	20
Api Maschinen	19	Canny Bowen Howard Peck & Associates	19
Approvvigionamento Materiali per Acciaieria	34	Caoutchouc Mij. Tapanoli	17
Arbeiderspers (De)	27	Cargill	32
Arkwright-Boston Manufacturers Mutual Insurance	15	Carrara & Matta	39
Audi NSU	15	Cataphote	43
Auer Mühlenwerke (Heinr.)	32	Cema (U.K.)	21
Assurances Générales de France	31	Centec Ges. Für Centrifugentechnik	34
Ba dische Anilin - & Soda Fabrik- BASF	37	Centrale du Prêt-à-Porter (La) Chalets & Feriewohnungen	40 41
Banco di Credito Generale	31	Challenge Cook Bros	23
Bank Mees & Hope	42	Chantiers de l'Atlantique	26
Banning (J.)	26	Charter Consolidated	36
Banque Commerciale Hutoise	30	Chepha Verwaltungs	38
Banque de la Construction & des Travaux Publics	33	Cigcem Verkaufsbüro Bundesrepublik Deutschland	34
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud-Sudameris	31	Clou (André)	37
Banque Générale du Phenix	31	Cometa	35
		Commerce avec le Marché Commun (Sté pour le)	21

Commercial Solvents	38	Eaton	23
Commerciale Magic	21	Eaton Axles France	23
Commerciale de Moteurs	25	Ehrismann (Alfred)	43
Commissariat à l'Energie Atomique- CEA	33	Ente Nazionale Idrocarburi-ENI	28-38
Constructions Mécaniques de Creil- Comec	24	Entrepose	16-30
Contrapac	39	Entreprises de Recherches & d'Activités Pétrolières-ERAP	30-38
Cornelsen (Franz)	27	Equatoriale des Travaux Pétroliers Maritimes	30
Corona Verken	19	Equipaggiamenti Meccanici & Elettronici (Cia)	22
Courtage d'Assurances Terrestres & Aériennes	14	ETS Kompass Edizioni	28
Crédit Général du Luxembourg- Cregélux	36	Etudes & Machines Thermiques- SEMT (Sté d')	26
Crédit Insurance Association (The)	14	Etudes & Recherches d'Uranium (Sté d')	23
Crédit du Nord	30	Euro-Silo	32
Cremer (Gebr.)	32	Europe Automatic	26
Cremer (Peter)	32	EVR Partnership	21
Crown	37		
CTC	19	Fabbri (F.lli)	27
C.T. (Milano)	43	Fate	35
CSC Chemie	38	Feralco	34
Cyclam	26	Fiat	16
		Fiduciaire pour Financement & Crédit d'Investissement sur Actions	23
Daimler-Benz	16	Financière & Industrielle des Ateliers & Chantiers de Bretagne	26
Delfzee	37	Financière Michelin	17
Denain Nord-Ouest-Longwy	16	Flaminaire Marcel Quercia	24
Der	20	Flemming (Joachim)	31
Deutsche Beamten Versicherung	15	FM Insurance	15
Deutsche Tradax	32	Française d'Accession à la Propriété	33
Dexion-Comino International	34	Française des Transports Maritimes	43
Diesel-Techniek Nederland	25	Française des Transports Pétroliers	43
Distribution of English Wall-Papers	37	Franco-Belge d'Appareillage Electrique	22
Dofima	15	Franklin National Bank New York	27
Doitteau (Ets Paul)	34	Franlab-Bureau d'Etudes de Gisements & d'Informatique Pétroliers	33
Dortmunder Melhandel Deilert & Lütteke	32	Frowein & C°	41
Dougfair	27		
Dresdner Bank	18	Gallo-Britannique pour l'Assurance	14
Drew Chemical	24	Gaz de France	30
Ducatti Elettronica Microfarad	21	Gazocean	30
Dyckerhoff & Widmann	30	G.B. Publicité	40

Gelders Overslag & Expeditiebedrijf	42	Industrial Kern Espanola	38
Générale de Belgique	35	Industriale Vicentina Illuminazioni	20
General Telephone & Electronics	29	Industrias del Motor-Imosa	16
Generay-Generale Radiologica	21	Industrielle de Gravure Chimique & de Mécanique-Cigcem	34
Gestions Financières & Participations (SA de)	27	Informatique de la Construction (Sté de)	33
Gestion & Organisation (Cie de)	31	Initiatives Financières	29
Gilbarco	33	Institut Français du Pétrole	33
Gilber & Baker Mfg	33	Instituto Nacional de Industrias	16
Göcke & Sohn	41	Intel	28
Goodmans Industries (Italy)	20	Intel Elektronische Geräte	29
Grafico Electricos del Noroeste- Genosa	35	Intercontinental Hôtels	41
Granax France	32	Interfreight-SATT	43
Grands Travaux de l'Est	17	Interlake Steel	34
Grands Travaux de Marseille	30	Internacional Diesel	25
Groupement d'Etudes Commerciales- Greco	33	International Grain Trading	32
Groupement International des Moteurs	25	International Modern Optics	39
Gruner & Jahr	28	International Portfolio Advisors	27
GTE International	29	International Publisching-I. P. C.	28
GTE Sylvania Licht	29	International Rectifier	20
Gütersloher Druckhaus	28	International Telephone & Telegraph- ITT	22
Havenwerken	17	Internationale des Wagons-Lits & du Tourisme	41
Havraise & Nantaise Péninsulaire	43	Interstrade Scientific	19
Heidrick & Struggles International	19	Investissements Mobiliers-IMO	27
Henkel	18	Investor Capital Trust-ICT	31
Hennekes Mehlhandels (Gebr.)	32	Istituto Bancario Italiano	31
Henrijean & ses Fils (H.)	15	Istituto Chemioterapico Italiano	38
Hens' Futter	32	Istituto Finanziario Industriale-IFI	27
Hens Voeders	32	Italcementi	31
Hersent	17	Itoh & C°	37
Hispano-Alemana de Productos Mercedes- Benz-Cispalsa	16	ITT-Industries	22
Hoffmann	38	IVO	42
Hogg Robinson & Gardner Mountain (Assicurazioni)	14	Kaiser Aluminum & Chemical	35
Holland Amerika Lijne	42	Kaltwalztechnik	23
I. A. Z. International	21	Kellog (The M. W.)	30
Ibello Metallwarenfabrik Hermann Zahn	24	Kex Industrial Services	25
ICIANZ	36	Kiekhaefer	25
ICI France	18	Kiga	14
Immobilière-Construction de Paris (L')	23	Kleber-Colombes	17
Imperial Chemical Industries-ICI 18 -36 -38	38	Klehe & Cie	17
Independant Indonesian American Petroleum	37	Klein, Schanzlin & Becker	22
		Klöckner, Humboldt Deutz	26
		Knecht Filterwerke	35
		Knoll International	14
		Kon. Luchtvaart Mij.-KLM	42

Lampade Mazda	21	New Hampshire Insurance	14
Lever Sunlicht	18	Nickel (Le)	36
Liebherr (Hans)	24	Nicelle (Ets Charles)	39
Lloyd International	27	Niemeyer (Th.)	40
Lonrho	15	Nigerian National Oil	38
Louis & Cie (Ets)	18	Normande d'Alimentation du Bétail	32
		Northern Electric	28
Macpi-France	25	Nova France	23
Marketing Action	40	Nova Handels	23
Marsh & McLennan	15	Nuklear Chemie & Metallurgie-Nukem	34
Martin's Air Charter	42		
Mas	28	Offenbach-Lichterfelder Krankenkasse	
Massey, Schlatter Kaltpress	26	von 1899	15
Matthes & Weber (E.)	18	Officine Meccaniche Riunite	21
Mehlgrosshandel Waschkau & C°	32	Olear Italiana	20
Merkur & Barbara	37	Olligs (Urban)	32
MFB-Mutuál Insurance	15	Optique de Lunetterie A. Lamard	39
Michelin	17	Osterreichische Philips Industrie	22
Microbeads	43	Oxford University Press	27
Microbilles	43		
Mikropul ges für Mahl- & Staubtechnik	24	Pan American World Airways	41
Microsystems International	28	Papiers Peints Dalia	37
Minimp	36	Parisiennne Raveau-Cartier	17
Mistral	21	Participations d'Entreprises-Sope (Sté de)	17
Monarch Machine Tool	24	Partner Lebensversicherung	15
Moteurs Couach	25	Pass & Sohn	32
Moteurs Baudoin	25	Pêche & Froid	31
Mutua di Assicurazioni & Riassicurazioni	15	Pechiney	35
		Perscombinatie	27
Nachrichtentechnische Werke	20	Peter Cremer France	22
Nantaise des Chargeurs de l'Ouest	43	Philips	22
National Union Fire Insurance	14	Pinsdorf & C°	32
Nationale des Pétroles d'Aquitaine-		Pirelli	21
SNPA	30	Plantations Indonésiennes & Participations	17
Natomas	37	Preussag	36
Navale & Commerciale Havraise		Produits Chimiques de Baleycourt	18
Péninsulaire	43	Promedo Italia	34
Navale Worms	43	Promorep	40
NCC Industries	27	Pullman	30
Neckermann	38	Pulmantur BS	41
Nederhorst	17	Pulverising Machinery	24
Ned. Dagblad Unie	27		
Ned. Scheepvaart Unie	42	Rallye Bitter	16
Négoce & de Participations-Sonepar		Redland Holdings	39
(Sté de)	22	Remscheider Mehlhandels	32
Neue Augsburgur Kattunfabrik	41	Renault	25
		Reynolds Industrie	40

Roche (A. J.)	37	Tanklager Hanau	38
Roosevelt & Lee	37	Technigaz	30
Rosista	26	Technique de Palettisation	34
Roth (Wilhelm)	29	Tekelec-Airtronik ges. für Elektronik	28
Royal Dutch Shell	37	Telemeccanica Elettrica Officine	
Rubery, Owen Holdings	23	Meccaniche Riunite	
RVG Reinigung-Verleih	23	Television Communications-TVC	20
		Thebault (R.)	37
Safrap	38	Thermofrost	23
Schildkröt Kunststoffwerke	39	Thomson-Brandt	21
Scheepvaart & Steenkolen	42	Thomson-CSF	21
Scholten-Honig	34	Thorn Electrical Industries	20
Schulte & Dieckhoff	40	Tongeren (U.K.) (Van)	29
Seredit	28	Traction & Electricité	35
Servici Italdsi di Assistenza		Tradax	32
Technica	29	Trane	23
Shawford Control Gears	21	Transports-SATT (SA de)	43
Shell	37	Travex	41
Shell-Mex & B.P.	37	Ultra Centrifuge Nederland	34
Sialp	15	Unichema-Chemie	18
Siboga Caoutchouc Plantage	17	Unichema Vertriebsgesellschaft für	
Siemens	20	Oleochemische Erzeugnisse	18
Siette-Civil Engineering Consulting		Unilever	18
Service	22	Union Atlantique SA d'Assurances	14
Slick	24	Uran-Isotopentrennungs-Uranit	34
Snam	28	Urenco	34
Sneci-Industrie	35	Usines Nova	33
Sofritti	42	Vacu-Blast	43
South African Airways	42	Valeurs Industrielles & Commerciales-	
Speditions- & Transportges. -Spetra	42	Sovaco (Sté de)	16
Spex Industries	28	Vallourec	16
Stamco	24	Velodur Chemical	18
Standard Oil of New Jersey	33	Vending	26
Staplegreen Insurance Holdings	14	Volkswagenwerk	15-16
Strasser Mehlhandels (F.)	32	V.P. Technik	39
Sud Papiers Peints	37	Wambersie & Zoon's Avarij-Bureau	14
Sulzer (Gebr.)	22	Wankel	15
Sumatra Caoutchouc Plantagen	17	Wasag Chemie	39
Sunda Shell	37	Wascator	19
Sunlight Industrie Bedarf	18	Werner & Heubach	36
Surgélation Alimentaire (La)	31	West Mehl Handels	32
Swiss Chalets (Holland)	41	Wintershall	37
Sylvania Vakuumtechnik	29	Worms & Cie	43
System & Montagebouw Tilburg	16	Zanussi	21
Systems Interfreight Nederland	43	Zeebregts'Annemingsbedrijf	16
Systor ges. mbH für Elektronische			
Datenverarbeitung	32		